



Que faites-vous après le travail?

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE

Rapport du premier trimestre aux actionnaires pour le trimestre terminé le 29 février 2008

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2008

Hausse de 15,8 % du bénéfice avant impôts tiré des activités poursuivies et de 64,6 % du bénéfice net tiré des activités poursuivies, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2007.

Toronto | Le 26 mars 2008

Aujourd'hui, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) a annoncé des résultats financiers solides pour le premier trimestre terminé le 29 février 2008, avec des produits solides et une croissance du bénéfice net. Les produits ont crû de 9,8 % et le BAIIA de 11,3 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2007.

« La volatilité du marché a influé sur les ventes au premier trimestre et les épargnants sont demeurés prudents », a déclaré Blake C. Goldring, président du conseil et chef de la direction, AGF. « Malgré cela, nos résultats financiers sont solides, les produits étant en hausse de 9,8 % et le bénéfice avant impôts tiré des activités poursuivies de 15,8 %. Nos relations avec les conseillers et nos compétences en gestion de placements sont la pierre angulaire de notre plate-forme, et nous continuons de nous concentrer sur celles-ci afin de réaliser le potentiel de nos initiatives clés de croissance. »

Pour le premier trimestre de l'exercice 2008, les produits consolidés tirés des activités poursuivies se sont établis à 194,3 millions de dollars, contre 177,0 millions de dollars un an plus tôt; les deux secteurs d'activités ayant enregistré des hausses d'un exercice à l'autre. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) des activités poursuivies s'est établi à 89,5 millions de dollars, contre 80,4 millions de dollars au 28 février 2007. Cependant, la fébrilité du marché a occasionné des rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre, soit 221 millions de dollars de rachats nets de fonds à long terme au cours du premier trimestre de l'exercice 2008.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le bénéfice avant impôts tiré des activités poursuivies s'est établi à 56,5 millions de dollars, contre 48,8 millions de dollars au 28 février 2007, soit une hausse de 15,8 %. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le bénéfice net tiré des activités poursuivies a atteint 62,7 millions de dollars, ou 0,70 \$ par action après dilution, contre 38,1 millions de dollars, ou 0,42 \$ par action après dilution, au 28 février 2007, soit une hausse de 64,6 %. Le bénéfice net comprend une réduction des impôts sur les bénéfices futurs de 19,5 millions de dollars par suite d'une baisse du taux d'imposition fédéral, qui passera de 18,5 % à 15,0 % d'ici janvier 2012. À l'exclusion de l'incidence de cette modification, le bénéfice net tiré des activités poursuivies a atteint 43,2 millions de dollars, ou 0,48 \$ par action après dilution, soit une hausse de 13,4 %.

L'actif géré global a diminué de 4,7 %, passant de 51,7 milliards de dollars au 28 février 2007 à 49,3 milliards de dollars au 29 février 2008. Au cours de cette même période, l'actif des fonds communs de placement a reculé de 3,8 %, surtout par suite de la dépréciation du marché; cependant, l'actif de fonds communs de placement moyen a augmenté de 2,0 % d'un exercice à l'autre. L'actif des clients institutionnels et particuliers bien nantis a régressé de 5,9 %, en raison de la volatilité du marché ainsi qu'à des rééquilibrages et rachats de clients qui sont non connexes au rendement. Les activités de société de fiducie ont continué de progresser fortement et les actifs en prêts globaux ont grimpé de 47,3 % d'un exercice à l'autre.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur La Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjonctures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et sur nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, dont la croissance prévue, les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales, le rendement et les occasions d'affaires. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, sur les facteurs économiques et sur l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et de portefeuilles et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour nos portefeuilles de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et renonçons expressément à une telle obligation). Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs de risques susceptibles d'influer sur les résultats futurs ».

Aux actionnaires,

Les marchés ont de nouveau apporté leur lot d'émotions au premier trimestre de 2008 – les marchés boursiers ont été volatils et les investisseurs sont demeurés prudents, comme en fait foi les investissements importants dans des fonds du marché monétaire. Malgré ces défis, AGF a maintenu le cap, se concentrant sur ses objectifs stratégiques à long terme, consciente du fait que la volatilité du marché fait partie de l'évolution de son industrie et des obstacles à court terme.

Nos ventes de fonds communs de placement ont été lentes au premier trimestre de 2008 par rapport au premier trimestre de 2007, avec des rachats nets de fonds à long terme de 221,0 M\$. Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec les conseillers pour nous assurer de répondre à leurs besoins et pour les aider à guider leurs clients en cette période de recul en fournissant des conseils en placement pertinents axés sur des objectifs à long terme.

Nous offrons une gamme de produits novatrice et diversifiée conçue pour répondre aux besoins de nos clients. Au cours du trimestre, la société a lancé trois fonds quantitatifs gérés par sa filiale, Highstreet Asset Management Inc. Avec le lancement de ces nouveaux fonds, les conseillers peuvent offrir le style de gestion quantitatif de Highstreet à leurs clients.

Notre société de fiducie a enregistré une forte croissance ce trimestre, les actifs en prêts ayant crû de 47,3 % depuis le premier trimestre de 2007. Les sources de financement des activités de société de fiducie sont demeurées solides, car nos prêts sont surtout financés par la vente de certificats de placement garanti avec l'assurance de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Un autre facteur important est le fait que la qualité de crédit de nos prêts reste bonne.

AGF continue d'appliquer rigueur et discipline à ses activités. Ainsi, la société a enregistré des résultats financiers solides. Les produits consolidés se sont établis à 194,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2008, contre 177,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement* (« BAIIA ») tiré des activités poursuivies s'élève à 89,5 M\$, contre 80,4 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007. Pour le premier trimestre terminé le 29 février 2008, la marge BAIIA* s'est améliorée, s'établissant à 46,1 %, contre 45,4 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, AGF a enregistré des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies* (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation) de 82,3 M\$, contre 68,7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Les flux de trésorerie disponibles* (les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, moins les commissions de vente versées) se sont établis à 55,5 M\$, contre 25,0 M\$ il y a un an, par suite de la diminution des paiements au titre des commissions de vente reportées.

Notre industrie traverse une période difficile; cependant, nos données fondamentales sont solides et nous maintenons le cap sur nos objectifs à long terme. Nous sommes bien positionnés pour faire face au repli du marché et pour tirer profit de la consolidation qui suivra.



Blake C. Goldring, CFA
Président du conseil et chef de la direction
Le 26 mars 2008

* Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, les flux de trésorerie disponibles, le BAIIA et les marges BAIIA sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter aux pages 5 et 6 du présent rapport.

Rapport de gestion

Trimestre terminé le 29 février 2008

Le présent rapport de gestion consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée et de ses filiales au 29 février 2008 par rapport au 30 novembre 2007, et des résultats d'exploitation pour le trimestre terminé le 29 février 2008 par rapport au trimestre correspondant de 2007. Le présent rapport doit être lu de concert avec le rapport de gestion de l'exercice 2007 ainsi que les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2007. Certains chiffres correspondants des présents états financiers ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours. L'information financière figurant dans le présent rapport a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis à la décimale indiquée. Les montants, sauf indication contraire, sont libellés en dollars canadiens.

Aucun changement important n'a été apporté à l'information figurant aux sections suivantes depuis la présentation du rapport de gestion de l'exercice 2007 : « Facteurs et gestion de risques », « Contrôles et procédures de communication de l'information », « Obligations contractuelles », « Opérations réciproques et entre apparentés » et « Règlements gouvernementaux ». Des mesures de communication de l'information ont été ajoutées par suite de l'adoption de nouvelles conventions comptables, qui sont présentées à la section « Conventions comptables cruciales » du présent rapport de gestion. La section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR » contient un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR et de celles qui s'y conforment.

Aperçu

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF »), qui présente un actif géré de 49,3 G\$, se classe parmi les premières sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion de placements au Canada et exerce ses activités au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie. Nous avons lancé nos activités en 1957, avec l'un des premiers fonds communs de placement offerts aux Canadiens voulant investir aux États-Unis. Au 29 février 2008, AGF offrait plus de 50 fonds communs de placement nationaux et internationaux ainsi que des programmes d'actif géré (vendus sous les noms de marque Éléments et Harmony). Aujourd'hui, nous offrons également de nombreux services de gestion de placements pour le compte d'institutions et de particuliers bien nantis, et notre société de fiducie connaît une croissance rapide.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent AGF et ses filiales. Les résultats financiers afférents à ses activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités.

Le secteur de gestion de placements comprend les résultats de nos fonds communs de placement de détail et de nos mandats institutionnels et de particuliers bien nantis. Le secteur de société de fiducie comprend les résultats de Compagnie de Fiducie AGF et le secteur Autres comprend notre participation dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »).

Investmaster Holdings Limited (« Investmaster ») a été dessaisie le 30 avril 2007. Par conséquent, les résultats d'Investmaster ont été comptabilisés à titre d'activités abandonnées pour les périodes antérieures à la vente.

Stratégie et faits saillants

Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport de gestion de l'exercice 2007, notre rôle consiste à encourager le développement de secteurs d'activités hors pair afin d'offrir des services financiers d'envergure mondiale et à maximiser la plus-value à long terme pour les actionnaires.

Durant le premier trimestre de 2008 :

- Les produits et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») ont augmenté de 9,8 % et de 11,3 % respectivement sur douze mois. Ces résultats sont attribuables à l'amélioration des marges.
- Le marché a de nouveau été volatil. Par conséquent, l'actif géré global a diminué de 4,7 %, s'établissant à 49,3 G\$ au 29 février 2008.
- AGF a offert de la valeur directement à ses actionnaires grâce aux versements de dividendes. Les dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A ») et aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote (« actions de catégorie B ») sont passés de 16,1 M\$ en 2007 à 17,8 M\$ au premier trimestre de 2008, soit une hausse de 10,6 %.
- Nous avons continué d'appuyer la croissance de nos activités de société de fiducie (« Fiducie AGF ») par un investissement de 35,0 M\$ au cours du trimestre terminé le 29 février 2008 (32,5 M\$ en 2007), ce qui porte le total de

notre participation en titres de créances et de capitaux propres à 256,3 M\$. Les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement consentis par Fiducie AGF ont augmenté de 54,6 % et de 41,6 % respectivement, par rapport à l'exercice précédent.

- En janvier 2008, nous avons lancé trois nouveaux fonds quantitatifs gérés par Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet ») : Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations AGF, Fonds mondial équilibré à revenu élevé AGF et Fonds mondial à revenu élevé AGF.
- Nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de façon à pouvoir racheter des actions entre le 26 février 2008 et le 25 février 2009. Au cours des premiers trimestres des exercices 2007 et 2008, nous n'avons pas racheté d'actions.

Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés présentés ci-après pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada, et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

a) Activités d'exploitation consolidées

Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- des frais de gestion et de conseils fondés sur l'actif géré;
- des frais de vente reportés (« FR ») payés par les épargnants au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR;
- du montant net des intérêts créditeurs provenant des portefeuilles de prêts de Fiducie AGF.

BAIIA

Le BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les investisseurs et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats des entreprises. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités de gestion de placements sans tenir compte de l'effet de l'amortissement. Le BAIIA du secteur de société de fiducie comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts. Ces dépôts servent à financer nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis et sont donc considérés comme des coûts d'exploitation qui sont directement liés à la production d'intérêts créditeurs. Nous incluons les intérêts débiteurs dans le BAIIA du secteur de société de fiducie pour permettre une comparaison significative avec nos autres secteurs d'exploitation et nos concurrents.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » du présent rapport de gestion pour obtenir un rapprochement du BAIIA et des états financiers conformes aux PCGR.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous comptabilisons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité de la société de produire de la trésorerie pouvant être affectée au paiement de dividendes, au rachat d'actions, au remboursement de la dette et au financement d'autres besoins.

(en millions de dollars)	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Trimestres terminés les		
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, montant net	11,0 \$	55,9 \$
Moins les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	(71,3)	(12,8)
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	82,3 \$	68,7 \$

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de gestion de placements étant donné les importantes sommes versées en espèces à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux de la société.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies (définis ci-dessus)	82,3 \$	68,7 \$
Moins les commissions de vente versées	26,8	43,7
Flux de trésorerie disponibles	55,5 \$	25,0 \$

Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
BAIIA	89,5 \$	80,4 \$
Divisé par les produits	194,3	177,0
Marge BAIIA	46,1 %	45,4 %

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	56,5 \$	48,8 \$
Divisé par les produits	194,3	177,0
Marge bénéficiaire avant impôts	29,1 %	27,6 %

Rendement des capitaux propres

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité de la société dans son ensemble sur une base annuelle. Le rendement des capitaux propres s'obtient en divisant le bénéfice net par les capitaux propres moyens.

b) Activités de gestion de placements

Actif géré

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons nos frais pour nos fonds communs de placement, nos comptes institutionnels et stratégiques et nos particuliers bien nantis. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats. Une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré de fonds communs de placement, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions de suivi aux conseillers en placements et payons des frais de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

Rendement des placements [plus-value (moins-value) des portefeuilles de placements]

Le rendement des placements, présenté déduction faite des frais de gestion reçus, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de titres. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de titres, et nous permet à notre tour d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre peut favoriser des rachats, ce qui réduit notre actif géré et nos produits tirés des frais de gestion. Un rendement relatif solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats.

Ventes nettes

Un des objectifs de nos activités de fonds communs de placement est la réalisation de ventes nettes positives chaque année, permettant d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats, en pourcentage de l'actif géré, sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements et les charges des fonds, établissent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel la facturation des frais de gestion est établie. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement est égal à la valeur liquidative quotidienne moyenne globale des fonds communs de placement AGF.

Les rentrées et les sorties de fonds pour les comptes institutionnels et les particuliers bien nantis sont surveillées séparément. Étant donné les systèmes d'information comptable utilisés dans ces deux secteurs d'activités, nous ne calculons pas l'actif quotidien moyen géré pour ces deux secteurs d'activités.

Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
BAIIA	74,8 \$	71,0 \$
Divisé par les produits	165,2	156,5
Marge BAIIA	45,3 %	45,4 %

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	45,4 \$	41,0 \$
Divisé par les produits	165,2	156,5
Marge bénéficiaire avant impôts	27,5 %	26,2 %

c) Activités de société de fiducie

Croissance des actifs en prêts

Notre secteur de société de fiducie (« Fiducie AGF ») privilégie la croissance de nos prêts investissement et de nos prêts immobiliers garantis. Les nouveaux montages de prêts, déduction faite des remboursements, soutiennent l'encours des prêts, sur lequel nous prélevons des intérêts. La croissance des actifs en prêts augmente nos produits et nous aide à améliorer les revenus tirés du secteur de société de fiducie.

Montant net des intérêts créditeurs

Le montant net des intérêts créditeurs est un indicateur de rendement courant dans le secteur des prêts. Nous suivons cet indicateur afin d'évaluer la croissance de l'apport financier de Fiducie AGF. Le montant net des intérêts créditeurs s'obtient en soustrayant les intérêts débiteurs des intérêts créditeurs perçus sur les actifs en prêts de Fiducie AGF.

Marge nette d'intérêt

Le montant de la marge nette d'intérêt s'obtient en divisant le montant net des intérêts créditeurs annualisés par le solde moyen total trimestriel des prêts.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité est un indicateur de rendement clé dans le secteur des prêts qui sert à mesurer le rendement de la société. Nous utilisons ce ratio pour nous assurer de contenir les charges pendant la croissance de Fiducie AGF. Le ratio d'efficacité s'obtient en divisant les charges autres que les intérêts débiteurs par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration Plus les charges d'amortissement	11,3 \$ 0,5	8,5 \$ 0,3
Charges autres que les intérêts débiteurs	11,8 \$	8,8 \$
Autre bénéfice	3,7 \$	1,2 \$
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	0,8	0,6
Intérêts autres que les intérêts créditeurs	4,5 \$	1,8 \$
Intérêts créditeurs, montant net	22,8 \$	17,5 \$
Plus les intérêts autres que les intérêts créditeurs	4,5	1,8
Total des intérêts créditeurs, montant net, et des intérêts autres que les intérêts créditeurs	27,3 \$	19,3 \$
Ratio d'efficacité	43,2 %	45,6 %

Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de société de fiducie, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
BAIIA	12,9 \$	8,1 \$
Divisé par les produits	27,3	19,3
Marge BAIIA	47,3 %	42,0 %

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de société de fiducie, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage du montant net des intérêts créditeurs. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par le total des produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	12,4 \$	7,8 \$
Divisé par les produits	27,3	19,3
Marge bénéficiaire avant impôts	45,4 %	40,4 %

Conventions comptables cruciales

Le sommaire des conventions comptables cruciales d'AGF est présenté à la note 1 des états financiers consolidés vérifiés de 2007.

Modifications des conventions comptables cruciales**Informations à fournir concernant le capital**

Le 1^{er} décembre 2007, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535). Ce chapitre exige que l'entité fournisse des informations qualitatives et quantitatives propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. La nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Pour plus de détails, se reporter à la note 13 des présents états financiers consolidés non vérifiés du premier trimestre de 2008.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1^{er} décembre 2007, AGF a adopté les chapitres du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Pour plus de détails, se reporter à la note 14 des présents états financiers consolidés non vérifiés du premier trimestre de 2008.

Changements concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément à la norme multilatérale 52-109, le chef de la direction et le chef des finances doivent attester qu'ils sont responsables des contrôles internes à l'égard de l'information financière (ou les ont fait concevoir sous leur supervision). Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux PCGR du Canada. Au cours du trimestre terminé le 29 février 2008, aucun changement important n'a été apporté aux systèmes de contrôles internes au sein d'AGF.

Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés de la société pour les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007	Variation en %
Produits			
Secteur de gestion de placements	165,2 \$	156,5 \$	5,6 %
Secteur de société de fiducie	27,3	19,3	41,5 %
Autres	1,8	1,2	50,0 %
	194,3	177,0	9,8 %
Charges			
Secteur de gestion de placements	90,4	85,5	5,7 %
Secteur de société de fiducie	14,4	11,1	29,7 %
	104,8	96,6	8,5 %
BAIIA ¹ (activités poursuivies)	89,5	80,4	11,3 %
Amortissement	29,9	30,4	(1,6) %
Intérêts débiteurs	3,0	1,0	200,0 %
Part des actionnaires sans contrôle	0,1	0,2	n.s.
Impôts sur les bénéfices	(6,2)	10,7	(157,9) %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	62,7 \$	38,1 \$	64,6 %
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	–	(2,2)	
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts ²	–	0,4	
Bénéfice net	62,7 \$	36,3 \$	72,7 %
Résultat par action lié aux activités poursuivies – dilué	0,70 \$	0,42 \$	66,7 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

² Le 30 avril 2007, la société a vendu la totalité d'Investmaster. Par conséquent, les activités d'Investmaster ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les produits ont augmenté de 9,8 % par rapport au trimestre correspondant de 2007 et tous nos secteurs d'activités ont enregistré une croissance. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 5,6 %, du fait que l'actif géré moyen a progressé et que les produits tirés des frais de vente reportés ont été plus élevés. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les produits du secteur de société de fiducie ont augmenté de 41,5 %, car les actifs en prêts ont grimpé de 47,3 % sur douze mois. Les produits du secteur Autres, soit les résultats de notre participation de 31,4 % dans S&WHL, ont été plus élevés pour le trimestre terminé le 29 février 2008, par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse est attribuable à la croissance des activités de S&WHL.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les charges ont augmenté de 8,5 % par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse est attribuable aux secteurs de gestion de placements et de société de fiducie. Les charges afférentes à ces secteurs sont plus élevées surtout en raison des hausses de l'actif moyen et des niveaux de prêts qui seront analysés dans la section pertinente du présent rapport.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, l'incidence des produits et des charges a fait augmenter le BAIIA de 11,3 %, par rapport au trimestre correspondant de 2007.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les charges d'amortissement ont été relativement semblables à celles du trimestre correspondant de 2007. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, l'amortissement des commissions de vente reportées du secteur de gestion de placements a représenté 26,1 M\$ (26,5 M\$ en 2007) du total des charges d'amortissement.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les intérêts débiteurs se sont établis à 3,0 M\$, contre 1,0 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation du solde moyen des prêts en cours.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, AGF a eu droit à une réduction des impôts sur les bénéfices de 6,2 M\$, contre des charges d'impôts de 10,7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Les résultats au 29 février 2008 comprennent une réduction des impôts de 19,5 M\$ attribuable à la baisse du taux d'imposition fédéral, passant de 18,5 % à

15,0 % d'ici le 1^{er} janvier 2012. Abstraction faite de l'incidence de cette réduction des impôts, le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de l'exercice 2008 était de 23 %, contre 22 % pour le trimestre correspondant de 2007.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, l'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 62,7 M\$, par rapport à 38,1 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Le résultat de base par action tiré des activités poursuivies s'est élevé à 0,70 \$ par action au premier trimestre de 2008, contre 0,43 \$ par action au premier trimestre de 2007. Abstraction faite de l'incidence de la réduction des impôts de 19,5 M\$, les produits tirés des activités poursuivies se sont établis à 43,2 M\$, ou 0,48 \$ par action après dilution, contre 0,42 \$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le bénéfice net s'est établi à 62,7 M\$, contre 36,3 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Abstraction faite de l'incidence de la réduction des impôts sur les bénéfices susmentionnée, le bénéfice net s'est établi à 43,2 M\$. Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 28 février 2007 comprend une perte de 2,2 M\$, déduction faite des impôts, par suite de la dissolution de sociétés en commandite, et 0,4 M\$, déduction faite des impôts, relatif au bénéfice net tiré des activités destinées à la vente.

La section qui suit présente une analyse détaillée des résultats de chaque secteur d'exploitation pour le trimestre terminé le 29 février 2008 en regard du trimestre terminé le 28 février 2007.

Résultats des secteurs d'exploitation

La société présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placement et effectue la gestion et le placement des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux services de conseils en placement aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis. Le secteur des activités de société de fiducie offre une vaste gamme de services et produits en fiducie, y compris les CPG, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Le secteur Autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, de même que les intérêts débiteurs.

Activités de gestion de placements

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Notre secteur des activités de gestion de placements offre des produits et services, notamment les fonds communs de placement, les programmes d'actif géré et la gestion de particuliers bien nantis. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers, les planificateurs financiers, les banques, les compagnies d'assurance, les courtiers et les sociétés d'experts-conseils.

De nombreux fournisseurs, canadiens et étrangers, se livrent une vive concurrence au sein du marché de la gestion de placements. Bien que l'industrie des fonds communs de placement soit en voie de devenir un marché établi, des occasions de croissance sont présentes.

Stratégie et faits saillants

Les priorités stratégiques de notre secteur de gestion de placements, qui sont présentées de façon détaillée dans le rapport de gestion de l'exercice 2007, portent sur l'excellence prévisible dans trois secteurs de base : gestion de placements, gestion des relations et gestion des produits.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2008, nos efforts constants ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Nos marges BAIIA sont demeurées relativement constantes en 2008 par rapport à 2007. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, la marge BAIIA s'est établie à 45,3 %, contre 45,4 % pour le trimestre correspondant de 2007.
- Nous avons continué d'accroître notre gamme diversifiée et solide de produits en lançant trois nouveaux fonds quantitatifs gérés par Highstreet.
- En cette période de volatilité, nous avons poursuivi nos efforts en matière de gestion des relations. Durant le trimestre, nous avons renforcé nos relations avec les conseillers en placements au sein du marché canadien. Du côté des comptes stratégiques, nous avons affermi nos projets d'expansion au Canada et à l'étranger. En décembre, nous avons conclu avec un client au Japon un mandat de sous-conseiller de ressources canadiennes de 26 M\$.

Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des frais mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque fonds. De plus, nous touchons des frais sur l'actif géré de nos comptes institutionnels et stratégiques et de nos particuliers bien nantis. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers. Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré global au cours des trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début du trimestre	30 052 \$	26 857 \$	11,9 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	1 128	2 171	(48,0) %
Rachats de fonds communs de placement	(1 353)	(1 129)	19,8 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	(225)	1 042	n.s.
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(2 124)	899	(336,3) %
Actif géré de fonds communs de placement à la fin du trimestre	27 703 \$	28 798 \$	(3,8) %
Actif géré de comptes institutionnels et stratégiques*	17 910	19 043	(6,0) %
Actif géré de particuliers bien nantis*	3 672	3 886	(5,5) %
Actif géré global à la fin du trimestre	49 285 \$	51 727 \$	(4,7) %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement du trimestre	28 621 \$	28 053 \$	2,0 %

* Les actifs de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis étaient auparavant regroupés.

La volatilité du marché et les rachats nets au cours du trimestre ont diminué l'actif géré de fonds communs de placement, qui est passé de 28,8 G\$ au 28 février 2007 à 27,7 G\$ au 29 février 2008. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement pour le trimestre terminé le 29 février 2008 s'est établi à 28,6 G\$, soit une hausse de 2,0 %. L'actif moyen est demeuré élevé sur douze mois, car le marché a surtout régressé en février 2008. Pour les douze derniers mois, l'actif géré de comptes institutionnels s'est chiffré à 17,9 G\$, soit une diminution de 1,1 G\$ en raison de la volatilité du marché et des rééquilibrages et rachats de clients qui sont non connexes au rendement, et l'actif géré de particuliers bien nantis qui se chiffre à 3,7 G\$ a reculé de 0,2 G\$ en raison de la volatilité du marché. Par conséquent, l'actif géré global s'est établi à 49,3 G\$, soit une baisse de 4,7 %.

Le rendement du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens), l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) et l'indice composé S&P/TSX ont reculé de 11,2 %, de 16,0 % et de 0,1 % respectivement. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, la moins-value marchande globale de nos portefeuilles de fonds communs de placement divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement s'est établie à 7,4 %, déduction faite des frais de gestion et des charges payés par les fonds.

L'incidence de la dépréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF depuis le 30 novembre 2007 a entraîné une diminution de l'actif géré de 0,1 G\$.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les résultats du secteur de gestion de placements pour les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007	Variation en %
Produits			
Frais de gestion et de conseils	156,4 \$	150,8 \$	3,7 %
Frais de vente reportés	6,1	4,9	24,5 %
Revenus de placement et autres produits	2,7	0,8	n.s.
	165,2	156,5	5,6 %
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	44,6	43,1	3,5 %
Commissions de suivi	41,8	38,4	8,9 %
Frais de conseils en placement	4,0	4,0	0,0 %
	90,4	85,5	5,7 %
BAIIA*	74,8	71,0	5,4 %
Amortissement	29,4	30,0	(2,0) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	45,4 \$	41,0 \$	10,7 %

* Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Produits

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 5,6 % par rapport au trimestre correspondant de 2007. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de gestion et de conseils

Pour le premier trimestre de l'exercice 2008, la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement a augmenté, et le montant des frais de gestion et de conseils a crû de 3,7 %, par rapport au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des frais de gestion et de conseils pour le trimestre terminé le 29 février 2008 sont comptabilisés déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et aux autres entités de financement indépendantes qui représentent 1,8 M\$ (2,1 M\$ en 2007).

Frais de vente reportés

Nous avons touché des frais de vente reportés au rachat de titres comportant des frais de vente reportés éventuels, pour lesquels nous avons financé les commissions de vente aux courtiers. Les frais de vente reportés correspondent généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des titres de fonds, si ceux-ci sont rachetés au cours des deux premières années, et diminuent jusqu'à néant après sept ans. Les produits tirés des frais de vente reportés fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs comportant des frais de vente reportés.

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les produits tirés des frais de vente reportés ont augmenté de 24,5 % en regard du trimestre correspondant de 2007, en raison des hausses des taux de rachat des fonds communs de placement avec frais de vente reportés.

Charges

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 5,7 % par rapport au trimestre correspondant de 2007. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration se sont établis à 44,6 M\$, soit une hausse de 3,5 % par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse se résume comme suit :

(en millions de dollars)	29 févr. 2008
Augmentation des charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds	1,1 \$
Augmentation des charges de rémunération	1,9
Diminution des charges diverses	(1,5)
	1,5 \$

Les variations au sein des postes entre les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résument comme suit :

- Les charges actuelles estimatives découlant de la prise en charge des frais pour 2008 correspondent en règle générale à celles de 2007. Cette hausse découle de l'augmentation de charges connexes à la programmation.
- L'augmentation des charges de rémunération provient d'indemnités de départ et de la hausse de la rémunération à base d'unités d'actions en circulation.
- La diminution des charges diverses est surtout attribuable à la baisse des dépenses afférentes aux initiatives de vente et de marketing.

Commissions de suivi

Les commissions de suivi versées aux courtiers en valeurs mobilières sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des frais de vente reportés et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions de suivi annualisées en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement sont passées de 0,548 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007 à 0,584 % au 29 février 2008. Cette hausse est attribuable à la proportion supérieure de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition et au changement de la composition des avoirs pour des produits gérés, comme Harmony et Éléments, qui, en règle générale, ont des commissions de suivi plus élevées.

Frais de conseils en placement

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les frais des conseillers en placements externes sont demeurés inchangés par rapport au trimestre correspondant de 2007 puisque l'actif géré moyen par des sous-conseillers est relativement conforme à celui pour la même période en 2007.

BAIIA

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est établi à 74,8 M\$, contre 71,0 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007, soit une hausse de 5,4 %. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation de l'actif géré moyen et des produits tirés des frais de vente reportés.

Amortissement

L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des contrats avec des clients.

La société finance toutes les commissions de vente payées. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des frais de vente reportés. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, la charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 26,1 M\$, contre 26,5 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007.

Durant le premier trimestre de l'exercice 2008, nous avons versé 26,8 M\$ en commissions de vente, contre 43,7 M\$ en 2007. Au 29 février 2008, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées s'est élevé à 316,0 M\$, contre 315,3 M\$ au 30 novembre 2007, soit une hausse de 0,7 M\$. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres comportant des FR avaient été rachetés au 29 février 2008, sont estimés à environ 418,9 M\$ (381,3 M\$ au 28 février 2007).

Activités de société de fiducie

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des CPG, des prêts immobiliers garantis, des prêts investissement et des marges de crédit sur valeur immobilière (« MCVI »).

Les prêts investissement offerts par Fiducie AGF consistent en prêts investissement et en prêts-RER garantis distribués par l'intermédiaire des conseillers en placements. Le marché de ces produits est vigoureux et il est en croissance grâce aux efforts des conseillers en placements qui continuent d'élargir leur gamme de produits tout en répondant aux besoins de leurs clients. Fiducie AGF possède un avantage concurrentiel au sein du réseau des conseillers, car nous mettons à profit les relations de nos représentants de fonds communs de placement AGF. Ces représentants participent avec succès au réseau des conseillers depuis plus de 50 ans.

La société offre des prêts immobiliers garantis aux Canadiens qui ont un bon dossier de crédit mais qui, dans certains cas, n'ont pas satisfait aux exigences des grandes banques canadiennes régissant l'admissibilité aux prêts immobiliers garantis assortis des taux les plus bas. Les prêts immobiliers garantis sont distribués principalement par le réseau de courtiers en hypothèques, qui a récemment enregistré une forte croissance. Les emprunteurs ont choisi de s'adresser aux courtiers en hypothèques pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts immobiliers garantis par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution. Les MCVI sont distribuées par les conseillers en placements aux clients qui ont en règle générale un profil de crédit supérieur.

Stratégie et faits saillants

Nous cherchons à obtenir un rendement financier élevé tout en maximisant les synergies avec le secteur de gestion de placements.

Nos stratégies s'articulent sur les priorités suivantes :

- continuer d'assurer la croissance interne de nos portefeuilles de prêts immobiliers garantis et de prêts investissement;
- lancer de nouveaux produits qui répondent directement aux besoins des clients des conseillers;
- mettre en place des stratégies de vente efficaces et une commercialisation sélective;
- appliquer des normes rigoureuses de souscription de prêts et de gestion des risques d'entreprise.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, nous avons continué d'agrandir notre équipe des ventes pour promouvoir les prêts investissement et les prêts hypothécaires, ce qui nous a permis d'obtenir des montages de prêts de 525 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008.

Puisque bien des pays partout dans le monde, notamment les États-Unis, ont été touchés par la volatilité récente des marchés financiers et par les retombées des marchés des papiers commerciaux adossés à des créances (« PCAC »), Fiducie AGF est prête à continuer de s'adapter à la conjoncture sans cesse changeante. Comme il a été publié antérieurement, Fiducie AGF investit uniquement dans les PCAC soutenus par des banques, et n'a compté sur les marchés des PCAC que pour une petite partie de son financement au cours de l'exercice courant et de l'exercice précédent. La majorité du financement des activités provient de la vente de CPG.

En outre, la qualité de crédit de nos portefeuilles de prêts reste solide. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, se sont établies à 3,1 M\$, contre 2,7 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007. Les prêts douteux exprimés en pourcentage de l'encours des prêts se sont élevés à 0,7 % au 29 février 2008, ce qui correspond au taux au 30 novembre 2007.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les résultats de société de fiducie pour les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007	Variation en %
Intérêts créditeurs			
Intérêts sur les prêts	66,5 \$	43,1 \$	54,3 %
Intérêts sur les placements	10,3	4,1	151,2 %
	76,8	47,2	62,7 %
Intérêts débiteurs			
Intérêts sur les dépôts	47,1	26,4	78,4 %
Autres intérêts débiteurs	6,9	3,3	109,1 %
	54,0	29,7	81,8 %
Intérêts créditeurs, montant net	22,8	17,5	30,3 %
Autres produits	3,7	1,2	208,3 %
Gains liés à la titrisation et éléments connexes	0,8	0,6	33,3 %
Total des produits	27,3	19,3	41,5 %
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	11,3	8,5	32,9 %
Provision pour pertes sur prêts	3,1	2,7	14,8 %
	14,4	11,2	28,6 %
BAIIA*	12,9	8,1	59,3 %
Amortissement	0,5	0,3	66,7 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	12,4 \$	7,8 \$	59,0 %

* Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Produits, intérêts créditeurs, montant net, et marge nette d'intérêt

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le montant net des intérêts créditeurs, qui est présenté déduction faite des intérêts sur les dépôts et autres intérêts débiteurs, a crû de 30,3 %, par suite d'un encours moyen des prêts plus élevé d'environ 47,6 % que celui du trimestre correspondant de 2007. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les autres produits ont crû de 2,5 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2007, par suite d'un encours des prêts plus élevé et d'un gain tiré d'une couverture inefficace. Le gain lié à la titrisation et éléments connexes ont augmenté de 0,2 M\$ pour le premier trimestre de 2008, par rapport au premier trimestre de 2007. Ces facteurs expliquent la hausse de 41,5 % des produits pour le trimestre terminé le 29 février 2008.

La marge nette d'intérêt moyenne des produits de prêts s'est établie à 2,38 % pour le premier trimestre de 2008 (2,73 % au 28 février 2007). Ce rétrécissement de la marge s'explique par l'incidence de la compression du taux préférentiel Canadian Deposit Offering Rate (« taux préférentiel CDOR »), par une hausse des coûts pour financer les CPG au cours des six derniers mois, par une légère baisse de la marge du portefeuille de prêts investissement et par le changement de la composition des portefeuilles pour inclure davantage de MCVI de haute qualité, qui sont tarifées selon leur niveau de risque et qui génèrent par conséquent une marge plus faible que les autres produits de prêts de Fiducie AGF. La marge nette d'intérêt a diminué de quatre points de base en regard du quatrième trimestre de 2007.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont crû de 32,9 %, en regard du trimestre correspondant de 2007, par suite d'une hausse des effectifs afin de soutenir la croissance importante des prêts au cours des douze derniers mois.

Provision pour pertes sur prêts

Pour le premier trimestre de l'exercice 2008, la provision pour pertes sur prêts totale a augmenté de 14,8 %, en regard du trimestre correspondant de 2007, vu la taille supérieure de nos portefeuilles de prêts et la combinaison de prêts. Cette hausse de la provision pour pertes sur prêts a été modérée en raison de la part plus importante des nouveaux montages de prêts qui sont des prêts investissement ou des MCVI avec moins de risque.

BAIIA

La forte croissance de l'actif a fait augmenter le BAIIA de 12,9 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008, soit une hausse de 59,3 % par rapport au trimestre correspondant de 2007.

Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	28 févr. 2007	Variation en %
Prêts immobiliers garantis ¹			
Prêts hypothécaires assurés	574,6 \$	404,3 \$	42,1 %
Prêts hypothécaires ordinaires	798,6	605,6	31,9 %
MCVI	508,1	207,0	145,5 %
	1 881,3	1 216,9	54,6 %
Prêts investissement ¹			
Prêts investissement garantis	1 606,2	1 005,6	59,7 %
Prêts-RER	554,0	515,4	7,5 %
Autres prêts	15,0	15,5	(3,2) %
	2 175,2	1 536,5	41,6 %
Autres actifs	857,4	356,8	140,3 %
Total de l'actif	4 913,9	3 110,2	58,0 %
Intérêts créditeurs, montant net	22,8 \$	17,5 \$	30,3 %
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	0,8	0,6	33,3 %
Autres produits	3,7	1,2	208,3 %
Charges autres que d'intérêts ²	11,8	8,8	34,1 %
Provision pour pertes sur prêts	3,1	2,7	14,8 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	12,4 \$	7,8 \$	59,0 %
Ratio d'efficience ³	43,2 %	45,6 %	
Ratio actif-capitaux propres	14,7	14,4	

¹ Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des commissions de vente reportées.

² Comprend les frais de vente, frais généraux et frais d'administration et les charges amorties.

³ Le ratio d'efficience s'obtient en divisant les charges autres que les intérêts débiteurs par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs.

Croissance des actifs en prêts

Les actifs en prêts ont crû au cours du premier trimestre de 2008. Les prêts immobiliers garantis ont bondi de 54,6 % sur douze mois, les efforts de vente déployés dans le réseau des courtiers en hypothèques ayant continué de porter leurs fruits, et ont été appuyés par les montages soutenus de MCVI dans le réseau des conseillers.

Des marchés boursiers solides au premier semestre de 2007 et l'amélioration de la collaboration avec les représentants de fonds communs de placement AGF ont également contribué à l'augmentation globale du nombre de prêts consentis, les prêts investissement garantis accordés se chiffrant à 1,6 G\$ au 29 février 2008, soit une hausse de 59,7 % par rapport au 28 février 2007. L'encours des prêts-RER a augmenté de 38,6 M\$ au 29 février 2008 (140,1 M\$ abstraction faite de l'incidence de la titrisation), par suite d'une saison RER solide et du fait que les conseillers en placements ont encore fait appel au système de demande en ligne de Fiducie AGF.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience (charges autres que les intérêts débiteurs divisées par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs) est un indicateur de rendement clé permettant d'assurer que les charges sont contenues au cours de l'expansion des activités de société de fiducie. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le ratio d'efficience s'est établi à 43,2 %, contre 45,6 % pour le trimestre correspondant de 2007.

Bilan

Au cours du dernier exercice, le total du bilan de Fiducie AGF s'est considérablement accru, mais sa situation financière est demeurée solide. L'actif global s'établissait à 4,9 G\$ au 29 février 2008, soit une hausse de 58,0 % par rapport au 28 février 2007. Le ratio actif-capitaux propres était de 14,7 au 29 février 2008, contre 14,4 un an plus tôt, ce qui est inférieur au ratio maximal autorisé de 17,5. Le ratio des capitaux propres pondéré du risque était de 15,7 % au 29 février 2008. Pour le

trimestre terminé le 29 février 2008, Fiducie AGF a reçu 35,0 M\$ d'AGF sous forme de titres de créances et de capitaux propres afin de soutenir le niveau supérieur d'actifs. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et équivalents de trésorerie atteignant 622,3 M\$ au 29 février 2008 (305,6 M\$ en 2007), abstraction faite de la trésorerie présentement donnée en garantie à des contreparties.

Crédit des portefeuilles de prêts

Au 29 février 2008, la qualité du crédit des portefeuilles était constante par rapport au 28 février 2007. La provision générale pour pertes sur prêts immobiliers garantis est passée de 5,5 M\$ au 28 février 2007 à 7,4 M\$ au 29 février 2008. La provision générale pour pertes sur prêts investissement est passée de 6,2 M\$ au 28 février 2007 à 8,2 M\$ au 29 février 2008. Environ 41,8 % des prêts immobiliers garantis, sauf les MCVI, sont assurés. Nous sommes bien nantis pour les prêts investissement hors RER, et les pertes sur prêts depuis le lancement du programme ont été minimes. Pour les prêts-RER, les charges sur les prêts douteux, qui comprennent l'augmentation des provisions spécifiques et les radiations, déduction faite des recouvrements (abstraction faite des prêts-RER titrisés), s'établissaient à 0,7 M\$ au 29 février 2008 (0,4 M\$ en 2007). Pour l'encours de nos produits de prêts, les charges sur les prêts douteux étaient de 0,8 M\$ au 29 février 2008 (0,3 M\$ en 2007).

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie consolidés liés aux activités poursuivies (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) ont atteint 82,3 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008, contre 68,7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007.

Les flux de trésorerie consolidés disponibles de la société (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies moins les commissions de vente versées) se sont établis à 55,5 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008, contre 25,0 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, AGF a versé des commissions de vente totalisant 26,8 M\$, qui ont été reportées à des fins comptables, contre 43,7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007 qui ont été versées et reportées. Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont servi principalement à financer les opérations suivantes :

(en millions de dollars)	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Trimestres terminés les		
Versement de dividendes	17,8 \$	16,1 \$
Acquisitions de filiales	20,8	19,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	0,8
Placement dans le secteur de société de fiducie (éliminé à la consolidation)	35,0	32,5
	75,1 \$	69,3 \$

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le solde de notre facilité de crédit à terme renouvelable s'est accru de 99,1 M\$, pour s'établir à 259,1 M\$, et a financé les postes susmentionnés et servi au paiement de montants précédemment comptabilisés tels que les primes. Le premier trimestre de chaque exercice est un trimestre au cours duquel la société fait appel à sa facilité de crédit et, exception faite d'opérations inhabituelles, au cours des trimestres restants, la société réduit ses emprunts bancaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ont diminué de 137,5 M\$ depuis le 30 novembre 2007 (augmentation de 61,3 M\$ en 2007), ce qui s'explique essentiellement par un investissement de 115,0 M\$ de la société dans des titres destinés à la vente. La trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés se sont établis à 690,4 M\$ au 29 février 2008, contre 827,9 M\$ un an plus tôt.

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$, dont 40,5 M\$ étaient inutilisés au 29 février 2008. Abstraction faite de la trésorerie du secteur de société de fiducie, qui permet de financer les prêts aux clients et les CPG échus, la trésorerie d'AGF s'est élevée à 68,1 M\$ au 29 février 2008, dont une partie servira à rembourser les emprunts bancaires pendant le reste de 2008. Cette facilité pourra être utilisée pour répondre à des besoins futurs d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettront, dans un avenir rapproché, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser la dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de verser des dividendes trimestriels.

Activités de gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir une assise financière solide et efficace, de maximiser le rendement pondéré du risque des actionnaires, d'investir dans les occasions de croissance future, y compris les acquisitions, et d'assurer que chaque filiale respecte les exigences portant sur les fonds propres réglementaires.

Les fonds propres sont principalement tirés de bénéfices continus et d'actions de catégorie B émises dans le public. Chaque année, AGF prépare un plan quinquennal détaillant les budgets de fonctionnement et les besoins en fonds propres prévus. Chaque unité d'exploitation d'AGF est tenue de préparer et de soumettre un plan de fonctionnement quinquennal et un budget y afférent au comité des finances d'AGF à des fins d'approbation avant de demander l'approbation du conseil d'administration. Le comité des finances se compose du président du conseil et chef de la direction, du vice-président du conseil, du vice-président principal et chef des finances et de la vice-présidente principale et chef du contentieux d'AGF. Une fois les plans quinquennaux approuvés par le comité des finances, ils sont révisés et approuvés par le conseil d'administration d'AGF. Ces plans déterminent le versement des dividendes aux actionnaires, établissent le rachat d'actions de catégorie B et, de concert avec l'utilisation raisonnable de l'effet de levier, constituent la source de fonds dans le cadre d'acquisitions.

Activités de gestion de placements – Fonds propres réglementaires

Un objectif important à l'égard de la gestion des fonds propres est d'assurer que les exigences réglementaires sont observées à l'égard des fonds propres réglementaires. En règle générale, nos activités de gestion de placements ne sont pas assujetties à des exigences de fonds propres réglementaires considérables dans les juridictions où elles sont inscrites et où elles exercent leurs activités. Le montant cumulatif minimum de fonds propres réglementaires pour l'ensemble de nos activités de gestion de placements se situe entre 10 M\$ et 15 M\$.

Fiducie AGF – Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF s'entendent surtout des actions ordinaires, des actions privilégiées et des débetures subordonnées. Les fonds propres réglementaires sont un facteur qui permet au conseil d'administration de Fiducie AGF d'évaluer la stabilité et la sûreté en regard des risques globaux inhérents aux activités de Fiducie AGF. La politique de Fiducie AGF est de maintenir ses ratios de fonds propres réglementaires conformément aux exigences réglementaires définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Depuis le 1^{er} janvier 2008, Fiducie AGF surveille ses fonds propres réglementaires selon le cadre des fonds propres réglementaires pondérés du risque (Bâle II) de la Banque des règlements internationaux (BRI). Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée pour déterminer le risque de crédit et l'approche indicateur de base pour déterminer le risque opérationnel. Pour le premier trimestre de l'exercice 2008, Fiducie AGF a respecté ces exigences.

Le ratio des fonds propres cible est présenté chaque année dans le plan d'immobilisations et tient compte du niveau d'actif pondéré du risque attendu et des initiatives de gestion des fonds propres prévues. Le ratio des fonds propres réglementaires est présenté chaque mois à la direction. Des rapports de suivi sur le ratio des fonds propres réglementaires sont fournis chaque trimestre au conseil d'administration de Fiducie AGF.

Les fonds propres réglementaires se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	29 févr. 2008	30 nov. 2007 ¹
Fonds propres de première catégorie		
Actions ordinaires	82 768 \$	82 768 \$
Surplus d'apport	1 019	910
Bénéfices non répartis	88 641	79 863
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	64 000	49 000
Moins la titrisation et autres	(20 684)	–
	215 744	212 541
Fonds propres de deuxième catégorie		
Débentures subordonnées	109 500	89 500
Provisions générales	16 860	15 277
Moins la titrisation et autres	(9 048)	(26 669)
	117 312	78 108
Total des fonds propres	333 056 \$	290 649 \$

¹ Information reposant sur les exigences relatives à l'adéquation des fonds propres en vigueur à cette date.

Dividendes

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, nous avons déclaré un dividende de 0,25 \$ par action sur les actions de catégorie A et de catégorie B. Le dividende sera versé le 21 avril 2008 aux actionnaires inscrits en date du 10 avril 2008.

Les porteurs d'actions de catégorie B reçoivent des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie A alors en circulation, sans préférence ni priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré s'il existe un manquement à nos engagements sur notre facilité de crédit ou si le versement d'un dividende causerait un tel manquement.

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B à recevoir la totalité ou une partie de leur dividende en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date d'inscription applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B et sur les actions de catégorie A se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2008*	2007	2006	2005	2004
Par action	0,950 \$	0,780 \$	0,690 \$	0,560 \$	0,410 \$
Taux d'augmentation	22 %	13 %	23 %	37 %	39 %

* Sous réserve de révision et d'approbation trimestrielles du conseil d'administration d'AGF.

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par notre conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En février 2008, le conseil d'administration d'AGF a autorisé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'AGF jusqu'à concurrence de 7 253 822 actions de catégorie B ou 10 % des actions offertes au public. La société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (le « TSX ») le 22 février 2008 du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à AGF de racheter jusqu'à concurrence de 7 253 822 actions de catégorie B par l'entremise du TSX (ou toute autre entité autorisée par le TSX) entre le 26 février 2008 et le 25 février 2009. Les actions de catégorie B peuvent être rachetées de temps à autre à la valeur marchande courante ou à tout autre cours permis par le TSX.

Au 29 février 2008, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, AGF n'avait racheté aucune action de catégorie B. L'offre publique de rachat précédente d'AGF, en date du 26 février 2007, a permis le rachat jusqu'à concurrence de 7 303 844 actions de catégorie B entre le 26 février 2007 et le 25 février 2008, à la valeur marchande courante. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, AGF a racheté 1 437 800 actions de catégorie B pour une contrepartie de 45 535 126 \$, au cours moyen de 31,67 \$ par action.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation au 29 février 2008. Pour plus de détails, se reporter à la note 9 des présents états financiers consolidés.

	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Actions		
Actions de catégorie A	57 600	57 600
Actions de catégorie B	89 230 096	89 559 274
Options sur actions		
Options en cours	4 183 698	4 173 434
Options pouvant être exercées	2 110 092	2 122 517

Durant le trimestre, 92 056 actions de catégorie B ont été émises par le biais de l'exercice d'options et du régime de réinvestissement des dividendes. En outre, 215 883 actions de catégorie B ont été émises à titre de versements ultérieurs pour l'acquisition de Highstreet en 2006. Durant le premier trimestre de 2008, AGF n'a racheté aucune action de catégorie B.

Gestion des risques – Aperçu

Aperçu des risques

Notre approche et notre gestion à l'égard des risques figurent ci-après. Au cours du trimestre, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862). Ce chapitre présente les normes afférentes à l'information à fournir sur les instruments financiers.

Dans le cours normal des activités, chacun de nos secteurs d'exploitation est exposé à divers risques financiers : risque de crédit, risque d'illiquidité, risque de marché, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

Le comité de direction d'AGF est responsable de la gestion des risques. Ce comité se compose du président du conseil et chef de la direction d'AGF, du vice-président principal et chef des finances d'AGF, de la vice-présidente principale et chef du contentieux d'AGF, ainsi que des présidents de Les Fonds AGF Inc., de Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée et de Fiducie AGF. La surveillance des risques de réputation, de réglementation, juridiques et financiers relève du mandat du comité exécutif.

Le président du conseil et chef de la direction est responsable devant le conseil d'administration de toutes les activités entreprises par AGF qui comportent des risques. Le comité de direction surveille et discute des principaux risques auxquels la société peut être exposée dans l'exécution des projets qui font partie de sa stratégie d'entreprise afin de s'assurer que la surveillance et la gestion des risques sont appliquées aux échelons supérieurs. Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques; elle s'assure que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis et que les risques importants sont identifiés et signalés au comité de direction.

AGF s'est également engagée à offrir une gouvernance solide, tel qu'il est décrit dans le sommaire de la gouvernance d'entreprise d'AGF à la page 18 du rapport annuel de 2007. Le conseil d'administration d'AGF s'acquitte de la gérance de la société, notamment de la supervision de la conduite des activités et des affaires d'AGF.

AGF surveille et remplit des fonctions essentielles au sein de chaque unité d'exploitation sur la base de services partagés. Ces fonctions comprennent la finance, la vérification interne, les ressources humaines, la rémunération, la technologie de l'information, la surveillance des fonds, le contentieux et la conformité. Ces fonctions permettent également d'assurer l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de la société au sein de secteurs communs aux unités d'exploitation. En outre, AGF applique une approche disciplinée à la gestion des risques en établissant des politiques, des communications et une surveillance des unités d'exploitation.

La structure de gestion des risques est établie de manière à créer un équilibre entre les risques et les rendements et à promouvoir les activités d'entreprise selon nos normes et notre tolérance aux risques et dans le but de maximiser la plus-value à long terme pour les actionnaires.

Facteurs de risques susceptibles d'influer sur les résultats futurs

De nombreux facteurs peuvent influencer sur notre capacité de mener à bien notre stratégie. Nous pouvons exercer notre contrôle sur certains d'entre eux, tandis que d'autres, de par leur nature, échappent à notre contrôle. Ils influent non seulement sur notre stratégie d'entreprise, mais également sur les stratégies relatives à chaque secteur d'exploitation présentées dans les sections pertinentes.

Gestion des risques – Activités de gestion de placements

La demande pour nos produits dépend de la capacité de notre équipe de gestion de placements à offrir de la plus-value grâce au solide rendement des placements et à répondre aux demandes de produits d'investissement précis. Le style de gestion d'un portefeuilliste peut parfois ne pas avoir la cote au sein du marché, entraînant une baisse des ventes ou une hausse des rachats.

Nos résultats financiers futurs seront influencés par notre capacité de mener à bien notre stratégie axée sur le client tout en maintenant nos ventes nettes. Si nous ne produisons pas les ventes prévues ou si nous ne sommes pas en mesure de garder nos employés clés, nos marges pourraient s'éroder.

Notre stratégie comprend la réalisation d'acquisitions stratégiques. Il n'est pas certain que nous puissions procéder aux acquisitions voulues selon les modalités qui répondent à nos critères d'investissement. Une fois qu'une acquisition est achevée, la réalisation de certains objectifs de rendement dépend de plusieurs facteurs, y compris la rétention du personnel clé et la croissance de l'actif géré des sociétés acquises.

Une bonne partie de notre actif géré provient de conseillers en placements et de partenaires stratégiques qui offrent nos produits de même que des produits concurrents. La marque et le rendement des placements d'AGF ont contribué à notre succès dans le passé. Cependant, notre succès à venir repose sur l'accès à des réseaux de distribution qui ne relèvent pas de notre société.

Notre industrie est très concurrentielle. Les ventes et les rachats de fonds communs de placement peuvent être influencés par la qualité des services, les frais de gestion, les caractéristiques des produits offerts sur le marché et les initiatives de la concurrence.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour nous conformer aux lois, aux règlements et aux politiques des organismes de réglementation. Le défaut de nous conformer aux lois, aux règlements ou aux politiques des organismes de réglementation peut entraîner des sanctions ou des amendes, qui pourraient avoir une incidence néfaste sur nos bénéfices et compromettre notre réputation. La modification de lois, de règlements ou de politiques en matière de réglementation entraînant des changements de facteurs économiques au sein de notre industrie pourrait avoir des répercussions sur nos résultats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Règlements gouvernementaux » du rapport annuel de 2007 d'AGF.

Les produits ne sont habituellement pas assujettis à de fortes fluctuations saisonnières. En général, nous enregistrons des ventes supérieures pendant la saison des régimes d'épargne-retraite. Cependant, l'incidence à court terme du niveau des ventes sur les produits globaux n'est pas considérable. Les résultats clés des huit derniers trimestres figurent dans le tableau intitulé « Principales informations trimestrielles ».

Nos produits tirés des frais de gestion sont étroitement liés à la valeur de l'actif géré, d'où notre exposition aux fluctuations générales des marchés boursiers et à d'autres facteurs tels que le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change. Un déclin prolongé des marchés boursiers entraînerait une baisse de nos produits et, par conséquent, du bénéfice dégagé de notre secteur de gestion de placements.

Il est difficile de quantifier ces risques isolément; cependant, en règle générale, pour chaque baisse de l'actif géré de fonds communs de placement de 1 G\$, les produits annuels diminueraient d'environ 20 M\$.

Risque de change

La société s'expose au risque de change surtout du fait qu'elle détient des portefeuilles de valeurs mobilières américaines et internationales au sein des fonds communs de placement gérés. Les variations du cours du dollar canadien vis-à-vis des autres devises feront fluctuer la valeur en dollars canadiens de l'actif géré étranger sur lequel les frais de gestion de la société sont calculés. La société surveille ce risque, car les fluctuations du change peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers d'AGF. Toutefois, elle peut, à la discrétion du portefeuilliste, conclure des contrats de change aux fins de couverture pour les valeurs mobilières américaines et internationales au sein de ses fonds. Par exemple, l'incidence de la dépréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF depuis le 30 novembre 2007 a entraîné une diminution de l'actif géré de 0,1 G\$.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 novembre 2007, les activités de gestion de placements n'étaient pas tellement exposées au risque de variation des taux d'intérêt à l'égard de leur dette à taux variable. En utilisant la moyenne des soldes de prêts impayés, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette en 2007 aurait occasionné un changement d'environ 1,6 M\$ des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007. Puisque les intérêts débiteurs représentent une faible proportion de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, une telle variation des taux d'intérêt n'aurait pas d'effet important sur les résultats d'exploitation de la société ou sur la juste valeur de la dette.

Gestion des risques – Activités de société de fiducie

Fiducie AGF a connu une forte croissance au cours des exercices précédents. Le succès de cette société en expansion rapide repose sur des systèmes et des procédés capables de traiter un nombre croissant d'activités. Des pannes affectant les systèmes et les procédés peuvent entraîner des pertes financières ou une incapacité de maintenir un taux de croissance élevé.

Un ralentissement économique général et une hausse du taux de chômage peuvent miner la capacité financière des emprunteurs du secteur de société de fiducie. Cela peut entraîner une augmentation des taux de défaut de remboursement et avoir une incidence négative sur les résultats financiers. De même, une hausse des taux d'intérêt pourrait ralentir les ventes de maisons et freiner la croissance du marché des prêts hypothécaires résidentiels, ce qui pourrait faire obstacle à notre capacité de maintenir nos taux de croissance actuels.

Les activités de prêts de Fiducie AGF dépendent d'un réseau indépendant de conseillers en placements, de courtiers en hypothèques et d'organismes de recommandation. Si le niveau des services venait à baisser ou si les produits de la société de fiducie ne répondaient plus aux besoins des clients, il deviendrait difficile d'attirer de nouvelles opérations de prêt.

Accord de Bâle II

Fiducie AGF se conforme à l'Accord de Bâle II qui a été mis au point par le Comité de Bâle sur le contrôle interne dans le but d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. L'Accord de Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer les fonds propres réglementaires nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée concernant le risque de crédit de l'Accord de Bâle II sur l'adéquation des fonds propres. L'approche normalisée est l'approche la plus simple, elle utilise des pondérations de risque déterminées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Cette approche se distingue du régime de l'adéquation des fonds propres précédemment utilisée par Fiducie AGF en ce fait qu'elle offre une certaine reconnaissance de l'atténuation du risque de crédit lié aux fonds communs de placement en tant que nantissement pour les prêts investissement garantis et impose un risque moindre en ce qui concerne les participations à des crédits consentis à la clientèle de détail.

Fiducie AGF utilisera l'approche indicateur de base afin de déterminer les fonds propres nécessaires en fonction du risque opérationnel selon le principe de l'adéquation des fonds propres de l'Accord de Bâle II. L'approche indicateur de base utilise le revenu brut à titre d'indicateur du risque opérationnel d'ensemble de chaque société. Les fonds propres requis en fonction du risque opérationnel s'obtiennent en multipliant la moyenne du produit brut mobile sur trois ans par un pourcentage fixe. Pour plus de détails sur l'adéquation des fonds propres, se reporter à la section « Activités de gestion des fonds propres » du présent rapport de gestion.

Risque de crédit

L'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, peut entraîner un risque de crédit, soit le risque de perte financière suivant l'incapacité ou le refus d'une contrepartie de respecter ses obligations contractuelles à l'égard de Fiducie AGF.

La direction effectue un examen approfondi des politiques de crédit et des pratiques d'octroi des prêts. Le conseil d'administration de Fiducie AGF (le « conseil de fiducie ») révisé et approuve périodiquement les politiques de Fiducie AGF. Ces politiques assurent qu'un membre de la haute direction ou le comité d'investissements de Fiducie AGF délègue de façon appropriée l'approbation des demandes de crédit, selon le niveau de risque et le montant de la demande de crédit. Ces politiques de crédit constituent également les lignes directrices pour déterminer les taux pondérés du risque, pour réviser les nantissements aux fins de la demande de crédit, pour effectuer le suivi des prêts douteux, et pour établir et réviser les provisions de pertes sur prêts.

Les politiques définissent les limites de risque de la concentration de crédit par contrepartie, par présence géographique et par d'autres facteurs de risque qui influeraient sur le profil de risque de crédit de Fiducie AGF. Le service de la vérification interne de la société s'assure de la conformité des politiques et procédures de gestion de risque de crédit de Fiducie AGF.

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 365 jours ou, dans le cas des autres prêts, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative au moyen d'une provision spécifique. Si la direction ne s'attend pas à un recouvrement, y compris le nantissement sous-jacent ou l'engagement de l'emprunteur, la provision spécifique est retirée et la valeur comptable du prêt douteux est ramenée directement. Cette décision repose sur les produits tirés de la cession du nantissement, l'évaluation de la capacité financière des emprunteurs et garants, et toutes autres sources potentielles d'atténuation de perte ou de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de Fiducie AGF est atténué par l'utilisation de nantissements, surtout des biens immobiliers d'habitation et des placements de fonds communs de placement. Le risque de crédit est également atténué par les prêts hypothécaires résidentiels assurés auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou un autre assureur. Au 29 février 2008, 583 M\$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de Fiducie AGF étaient assurés auprès de la SCHL ou d'un autre assureur.

Fiducie AGF s'expose également au risque de crédit étant donné les activités d'investissement au sein de ses portefeuilles. Fiducie AGF a établi les politiques de gestion des valeurs et des portefeuilles ainsi que les genres et les cotes des placements par emprunts et des placements en actions dans lesquels Fiducie AGF peut investir. Ces politiques limitent également les sociétés avec lesquelles Fiducie AGF peut négocier, soit principalement les grandes banques à charte et les courtiers membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Le comité des opérations (le « CO ») de Fiducie AGF conserve une liste de valeurs mobilières et de contreparties approuvées, dont la révision est effectuée au moins une fois l'an par le conseil de fiducie. Le CO et le conseil de fiducie s'assurent périodiquement de la conformité des politiques des portefeuilles de Fiducie AGF.

La trésorerie et les placements à court terme s'entendent surtout de dépôts temporaires très liquides de banques à charte canadienne, ainsi que de papiers commerciaux, de PCAC soutenus par des banques, de billets de dépôt, de prises en pension, d'acceptations bancaires et d'obligations à taux variable. Les placements à long terme s'entendent surtout d'obligations à taux variable et de titres de créance de premier rang conformément aux politiques de gestion des valeurs et des portefeuilles de Fiducie AGF. Fiducie AGF atténue le risque de crédit en révisant périodiquement la valeur marchande des placements à court et à long terme selon les offres de prix et réajuste la valeur comptable des placements à long terme conformément aux conventions comptables de la société.

Fiducie AGF s'expose également au risque de crédit en raison des instruments financiers dérivés. Si une contrepartie manque à ses engagements, les conditions du marché en pareil cas pourraient faire en sorte que Fiducie AGF subisse une perte au moment de remplacer l'opération non remboursée. Fiducie AGF négocie les accords généraux de compensation avec les contreparties concernées. Ces accords réduisent le risque de crédit en cas de manquement puisqu'ils procurent la compensation simultanée de toutes les opérations de ladite contrepartie. Une liste des contreparties approuvées, qui comprend uniquement les principales banques à charte canadienne, permet également de gérer le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Au 29 février 2008, le montant qui représente le mieux la participation maximale au risque de crédit de Fiducie AGF, sans tenir compte des nantissements ou des rehaussements de crédit, s'élevait à 5,1 G\$, soit l'actif financier présenté à la page 16 du présent rapport de gestion, auquel les engagements hypothécaires non utilisés et les engagements MCVI non utilisés de 156,7 M\$ et de 88,4 M\$ respectivement sont ajoutés.

Risque de marché

Le risque de marché mesure la vulnérabilité de Fiducie AGF à l'égard d'une perte financière par suite de variations de la valeur des instruments financiers suivant des mouvements défavorables des taux d'intérêt ou des cours du marché. Fiducie AGF gère activement le risque de taux d'intérêt en faisant appel à diverses techniques, dont la correspondance des échéances de l'actif et du passif pour mesurer les variations au sein des portefeuilles et leur incidence sur la rentabilité de Fiducie AGF. Fiducie AGF utilise aussi des swaps de taux d'intérêt pour gérer les asymétries résiduelles. La direction se réunit périodiquement pour discuter de la correspondance de l'actif et du passif, soulignant l'importance de la gestion de toutes les positions asymétriques considérables afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur Fiducie AGF.

Le service de la vérification interne de la société s'assure de la conformité des politiques et procédures de gestion de risque de taux d'intérêt de Fiducie AGF. Les rapports du service de la vérification interne sont présentés au comité de vérification du conseil de Fiducie AGF aux fins d'examen.

Pour Fiducie AGF, une variation, à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux d'intérêt occasionnerait un changement d'environ 2,2 M\$ du montant net des intérêts créditeurs annuels pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se définit comme la possibilité que Fiducie AGF ne puisse recueillir suffisamment de ressources de trésorerie quand il le faut et selon des conditions raisonnables afin de respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité global de Fiducie AGF est géré par son service de gestion de la trésorerie et est supervisé par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF et par le chef des finances d'AGF conformément aux politiques afférentes à la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et des activités de financement par des prêts. Ces politiques visent surtout à s'assurer que Fiducie AGF possède suffisamment de ressources de trésorerie pour respecter ses obligations financières actuelles et futures dans le cours normal des activités et selon diverses conditions.

La direction surveille quotidiennement les ressources de trésorerie pour s'assurer que les mesures de liquidité de Fiducie AGF sont conformes aux limites établies par les politiques. En outre, la direction se réunit périodiquement pour évaluer le moment des entrées et des sorties de trésorerie en relation avec les échéances de prêts et de dépôts. Ces réunions portent également sur les exigences de Fiducie AGF à l'égard du maintien de ressources de trésorerie pour financer les prêts consentis, augmenter les dépôts et investir les fonds excédentaires. Fiducie AGF conserve une réserve prudente de liquidités non engagées disponible immédiatement s'il y a lieu et vise à maintenir un volume stable de dépôts provenant de ses courtiers en dépôt. Fiducie AGF diversifie également ses sources de financement par le biais de titrisations de prêts.

Le service de la vérification interne de la société s'assure de la conformité des politiques de gestion de risque d'illiquidité de Fiducie AGF. Les rapports du service de la vérification interne sont présentés au comité de vérification du conseil de société de fiducie aux fins d'examen.

Gestion des risques – Autres activités

La société est assujettie à un risque de change à l'égard de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales sont exposées à un risque de monnaie locale négligeable, leurs produits étant calculés en dollars canadiens et les charges en monnaie locale étant relativement peu élevées.

La société est assujettie à un risque de change de par sa participation de 31,4 % dans S&WHL qui est libellée en livres sterling. Dans le bilan, l'investissement est présenté en dollars canadiens et le montant est établi au taux de change applicable à la date du bilan.

Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

Les swaps de taux d'intérêt et sur rendement d'actions désignés comme instruments de couverture sont utilisés par la société aux fins de rapprochement dans le bilan et pour limiter l'incidence des variations des taux d'intérêt et de la rémunération à base d'actions. Les variations des justes valeurs des instruments financiers dérivés, détenus pour couvrir les justes valeurs, et les variations des justes valeurs des éléments couverts attribuables aux risques couverts pourraient modifier considérablement les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Au 29 février 2008, le montant nominal global des swaps s'élevait à 3,0 G\$. La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait reçu la société si les swaps avaient été liquidés au 29 février 2008, s'élevait à 35,3 M\$.

Juste valeur d'instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant de la contrepartie pour un instrument financier qui conviendrait aux parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché ne sont pas disponibles pour une tranche importante des instruments financiers d'AGF. Pour ces instruments, la juste valeur présentée correspond à une estimation tirée de la valeur actuelle ou d'autres techniques d'évaluation et peut ne pas indiquer la valeur de réalisation nette.

Méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur d'instruments financiers

Placements à court terme

La valeur comptable des placements à court terme correspond à leur juste valeur car ces derniers ont été classés comme actifs destinés à la vente. Les placements à court terme sont évalués au prix courant et comprennent 18,4 M\$ investis dans des fonds communs de placement AGF.

Prêts

La juste valeur estimative des prêts hypothécaires et des prêts investissement est déterminée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt en vigueur. En raison des variations des cours des prêts investissement, des prêts-RER et des MCVI à recouvrer, la valeur marchande correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés utilisés pour gérer la participation d'AGF au risque de taux d'intérêt et à la rémunération à base d'actions sont évalués au prix courant des contreparties connexes, soit la valeur qu'aurait reçue ou payée AGF si les opérations avaient été liquidées.

Droits conservés dans des titrisations

La valeur comptable des droits conservés dans des titrisations correspond à leur juste valeur car ces derniers ont été classés comme actifs destinés à la vente. La juste valeur estimative est déterminée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt en vigueur pour i) les droits sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les épargnants ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, ii) un nantissement en espèces et iii) un nantissement excédentaire.

Dépôts

La valeur comptable des dépôts à vue et des dépôts à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance relativement courte. La juste valeur estimative des CPG est déterminée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt en vigueur.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres éléments d'actif s'entendent surtout des intérêts à recevoir et comprennent les comptes débiteurs. Les autres éléments de passif s'entendent surtout des intérêts à payer et comprennent les comptes créditeurs. La valeur comptable des autres éléments d'actif et de passif correspond à leur juste valeur estimative raisonnable car leur période de recouvrement ou de versement est relativement courte.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	29 févr. 2008	30 nov. 2007	31 août 2007	31 mai 2007
Produits (activités poursuivies)	194,3 \$	199,1 \$	199,2 \$	204,9 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ¹	82,3	90,7	69,7	84,4
BAIIA (activités poursuivies) ²	89,5	87,5	91,3	98,0
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	56,6	53,9	57,3	63,3
Bénéfice net	62,7	49,4	39,4	53,6
Résultat par action				
De base	0,70 \$	0,55 \$	0,44 \$	0,60 \$
Dilué	0,70 \$	0,54 \$	0,43 \$	0,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 039 394	90 200 924	90 299 033	89 740 819
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	89 807 506	91 566 659	91 847 103	91 012 708

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	28 févr. 2007	30 nov. 2006	31 août 2006	31 mai 2006
Produits (activités poursuivies)	177,0 \$	158,5 \$	146,9 \$	152,2 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ¹	68,7	53,1	60,2	52,5
BAIIA (activités poursuivies) ²	80,4	60,3	56,2	64,6
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	49,1	26,2	22,8	30,9
Bénéfice net	36,3	21,0	34,6	33,0
Résultat par action				
De base	0,41 \$	0,24 \$	0,39 \$	0,37 \$
Dilué	0,40 \$	0,23 \$	0,39 \$	0,37 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 474 827	89 174 064	89 055 124	89 006 146
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	90 640 734	89 890 105	89 457 921	89 973 999

¹ Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la société figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour le trimestre terminé le 29 février 2008, dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés de l'exercice 2007, dans la notice annuelle 2007 de la société et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation pertinents du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à www.sedar.com.

La Société de Gestion AGF Limitée
Bilans consolidés

(en milliers de dollars)	29 février 2008 (non vérifiés)	30 novembre 2007 (vérifiés)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	690 372	827 874
Placements à court terme destinés à la vente	144 191	26 149
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	82 107	93 141
Partie à court terme des droits conservés dans des titrisations (note 2)	7 416	7 501
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins de un an (note 7)	588 945	492 756
	1 513 031	1 447 421
Droits conservés dans des titrisations (note 2)	42 471	43 424
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement (note 7)	3 467 292	3 187 605
Participation dans une société associée	97 567	102 600
Contrats de gestion	504 269	504 269
Contrats avec des clients, déduction faite de l'amortissement cumulé	63 653	65 805
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé	315 987	315 275
Immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé	20 692	20 812
Écart d'acquisition	180 058	180 058
Marques de commerce	1 935	1 935
Autres actifs	36 862	7 608
Actif total	6 243 817	5 876 812
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	228 154	261 115
Impôts sur les bénéfices futurs (note 12)	41 648	48 304
Partie de la dette à long terme échéant dans moins de un an (note 8)	24 762	25 611
Dépôts échéant dans moins de un an (note 7)	2 088 419	1 847 494
	2 382 983	2 182 524
Dépôts (note 7)	2 294 857	2 235 848
Dette à long terme (note 8)	259 107	184 486
Impôts sur les bénéfices futurs (note 12)	189 730	202 923
Autres passifs à long terme	2 093	1 638
Passif total	5 128 770	4 807 419
Part des actionnaires sans contrôle	235	391
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	431 393	421 923
Surplus d'apport (note 9)	13 818	14 948
Bénéfices non répartis	680 222	635 369
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(10 621)	(3 238)
Capitaux propres totaux	1 114 812	1 069 002
Passif et capitaux propres totaux	6 243 817	5 876 812

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des résultats

Trimestres terminés les (en milliers de dollars) (non vérifiés)	29 février 2008	28 février 2007 (note 3)
Produits		
Frais de gestion et de conseils	156 417 \$	150 883 \$
Frais de vente reportés	6 175	4 850
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produits connexes	759	661
Revenus de placement et autres produits	8 199	3 145
	171 550	159 539
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF (note 11)	76 752	47 215
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF (note 11)	(53 956)	(29 724)
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF, montant net	22 796	17 491
Total des produits	194 346	177 030
Charges		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	55 959	51 496
Commissions de suivi	41 836	38 434
Frais de conseils en placement	3 951	4 041
Amortissement des commissions de vente reportées	26 054	26 515
Amortissement des contrats avec des clients	2 152	1 479
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et logiciels	1 661	2 305
Intérêts débiteurs	3 022	1 047
Dotations à la provision pour pertes sur prêts de Fiducie AGF	3 062	2 695
	137 697	128 012
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	56 649	49 018
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie) (note 12)		
Exigibles	12 106	13 664
Futurs	(18 261)	(2 928)
	(6 155)	10 736
Part des actionnaires sans contrôle (note 4)	145	220
Bénéfice net tiré des activités poursuivies du trimestre	62 659	38 062
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 6)	-	(2 128)
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 3)	-	382
Bénéfice net du trimestre	62 659 \$	36 316 \$
Résultat par action (note 9)		
De base tiré des activités poursuivies	0,70 \$	0,43 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	0,70 \$	0,42 \$
De base	0,70 \$	0,41 \$
Dilué	0,70 \$	0,40 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés de l'évolution des capitaux propres

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	29 février 2008	28 février 2007
Actions ordinaires		
Solde au début du trimestre	421 923 \$	403 566 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	533	662
Options sur actions exercées	3 821	2 605
Émises à l'acquisition de Highstreet Partners Limited (note 4)	5 116	5 672
Solde à la fin du trimestre	431 393	412 505
Surplus d'apport		
Solde au début du trimestre	14 948	10 470
Options sur actions	(1 130)	1 151
Solde à la fin du trimestre	13 818	11 621
Bénéfices non répartis		
Solde au début du trimestre	635 369	565 576
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de nouvelles conventions comptables	-	(25)
Solde au début du trimestre, retraité	635 369	565 551
Bénéfice net du trimestre	62 659	36 316
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	(17 806)	(16 094)
Solde à la fin du trimestre	680 222	585 773
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début du trimestre	(3 238)	3 792
Autres éléments du résultat étendu	(7 383)	2 057
Solde à la fin du trimestre	(10 621)	5 849
Total des capitaux propres	1 114 812 \$	1 015 748 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés du résultat étendu

Trimestres terminés les (en milliers de dollars) (non vérifiés) (note 1)	29 février 2008	28 février 2007
Bénéfice net	62 659 \$	36 316 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts		
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes ¹	(4 851)	1 598
Variation nette des gains non matérialisés (pertes) sur les titres destinés à la vente ²	(1 443)	459
Variation nette des gains non matérialisés (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie ³	(1 089)	-
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(7 383)	2 057
Résultat étendu	55 276 \$	38 373 \$

¹ Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,8 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008. Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,3 M\$ au 28 février 2007.

² Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,2 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008. Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,1 M\$ au 28 février 2007.

³ Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,5 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des flux de trésorerie

Trimestres terminés les (en milliers de dollars) (non vérifiés)	29 février 2008	28 février 2007
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du trimestre	62 659 \$	36 316 \$
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	–	2 128
Perte (bénéfice) tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	–	(382)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	62 659	32 062
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	29 867	30 299
Impôts sur les bénéfices futurs	(18 261)	(2 928)
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produits connexes, déduction faite de la dépréciation	(759)	(661)
Rémunération à base d'actions	2 359	1 558
Dotations à la provision pour pertes sur prêts de Fiducie AGF	3 062	2 695
Autres	3 425	(344)
	82 352	68 681
Augmentation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(71 308)	(12 782)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies, montant net	11 044	55 899
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées, montant net	–	(254)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	11 044	55 645
Activités de financement		
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote	1 943	3 267
Dividendes	(17 803)	(16 094)
Augmentation des emprunts bancaires	99 215	99 000
Augmentation nette des dépôts de Fiducie AGF	269 529	306 930
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies, montant net	352 884	393 103
Activités d'investissement		
Versement de commissions de vente reportées	(26 766)	(43 694)
Acquisition de Highstreet Partners Limited, déduction faite de la trésorerie acquise	(20 784)	(19 873)
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 541)	(776)
Autres activités d'investissement	(118 569)	–
Augmentation nette des prêts hypothécaires et des prêts personnels de Fiducie AGF	(333 770)	(445 370)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies, montant net	(501 430)	(509 713)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées destinées à la vente, montant net	–	(326)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(501 430)	(510 039)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant le trimestre	(137 502)	(61 291)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début du trimestre	827 874	404 115
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du trimestre	690 372 \$	342 824 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux :		
Activités poursuivies	690 372 \$	342 129 \$
Activités abandonnées	–	695
	690 372 \$	342 824 \$
Composition :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68 066 \$	37 225 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie de Fiducie AGF	622 306	305 599
	690 372 \$	342 824 \$

Se reporter à la note 10 pour les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 (tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF » ou la « société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, selon les principales conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés d'AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007. Les présents états financiers ne comprennent pas tous les renseignements requis en vertu des PCGR du Canada dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 novembre 2007, qui sont présentés dans le rapport annuel 2007 de d'AGF. Certains chiffres correspondants des présents états financiers ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Note 1 : Modifications de conventions comptables

Informations à fournir concernant le capital

Le 1^{er} décembre 2007, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535). Ce chapitre exige que l'entité fournisse des informations qualitatives et quantitatives propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. La nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Pour plus de détails, se reporter à la note 13.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1^{er} décembre 2007, AGF a adopté les chapitres du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Pour plus de détails, se reporter à la note 14.

Note 2 : Titrisation des prêts de Fiducie AGF

En 2006 et 2007, la société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF »), a titrisé des prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Au 29 février 2008, l'encours des prêts titrisés correspondait à 246,3 M\$ (291,1 M\$ au 30 novembre 2007).

Lorsque des prêts-RER sont titrisés en étant vendus à une fiducie de titrisation selon des modalités qui en cèdent le contrôle à un tiers, l'opération est comptabilisée comme une vente et les actifs en prêt connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés. Les droits conservés, comptabilisés à la juste valeur, sont déterminés en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Les gains ou les pertes à la vente de prêts sont portés immédiatement aux résultats. Le montant du gain ou de la perte est déterminé en évaluant la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux principales hypothèses – écart excédentaire, taux d'actualisation des coupons d'intérêt, pertes sur prêts prévues, taux de remboursement anticipé et durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER – qui sont proportionnelles aux risques courus. La juste valeur actuelle des droits conservés est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il a été mentionné plus haut.

La société a inscrit des droits conservés de 49,9 M\$ (50,9 M\$ au 30 novembre 2007) constitués des éléments suivants : i) les droits sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les épargnants ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, lesquels droits sont évalués à 18,9 M\$ (20,4 M\$ au 30 novembre 2007), ii) un nantissement en espèces de 11,5 M\$ (11,3 M\$ en 2007) et iii) un nantissement excédentaire de 19,5 M\$ (19,2 M\$ en 2007).

Au 29 février 2008, les prêts douteux inclus dans le solde des prêts titrisés correspondaient à 0,6 M\$ (0,7 M\$ au 30 novembre 2007). Au cours du trimestre terminé le 29 février 2008, des prêts-RER titrisés de 0,7 M\$ (0,4 M\$ en 2007) ont été radiés.

Les droits conservés par la société sont subordonnés aux droits des épargnants. Le droit de recours des épargnants et des fiducies de titrisation se limite aux droits conservés par la société. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, des flux de trésorerie de 2,3 M\$ ont été touchés relativement à ces prêts titrisés, qui étaient tous liés au coupon d'intérêt. Le total des autres produits constatés au titre de la titrisation pour le trimestre terminé le 29 février 2008 s'élève à 1,0 M\$.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et les droits conservés sont les suivantes :

Écart excédentaire	de 3,1 % à 3,9 %
Taux d'actualisation des coupons d'intérêt	7,5 %
Pertes sur prêts prévues	0,8 %
Taux de remboursement anticipé	16,3 %
Durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER	de 24 à 26 mois

Fiducie AGF a conservé des responsabilités liées à la gestion des prêts titrisés. Un passif lié à la gestion de 1,6 M\$ était inscrit au 29 février 2008 (1,8 M\$ au 30 novembre 2007). Ce montant représente les frais futurs estimatifs liés à la gestion des prêts titrisés et a été porté en diminution du gain à la vente des prêts-RER. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, le montant amorti relatif au passif lié à la gestion s'est établi à 0,2 M\$ (0,1 M\$ en 2007).

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques retenues ainsi que la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux variations défavorables de chacune des principales hypothèses au 29 février 2008. Comme cette sensibilité est hypothétique, il ne faut pas s'y fier outre mesure. L'incidence de ces variations de la juste valeur des droits conservés a été calculée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

(en milliers de dollars)	
Taux d'actualisation	
+ 10 %	198 \$
+ 20 %	391
Taux de remboursement anticipé	
+ 10 %	338 \$
+ 20 %	657
Pertes sur prêts prévues	
+ 10 %	363 \$
+ 20 %	727
Écart excédentaire	
+ 10 %	1 630 \$
+ 20 %	3 229

Note 3 : Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Le 30 avril 2007, la société a vendu la totalité d'Investmaster pour 6,8 M\$ et une contrepartie conditionnelle supplémentaire qui pour l'heure ne peut être déterminée, comptabilisant un gain de 4,7 M\$ par suite de la vente. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie de 5,0 M\$ et deux billets à recevoir de l'acheteur totalisant 1,8 M\$ exigibles les 30 avril 2009 et 2010 respectivement. La contrepartie conditionnelle est payable à la société en 2009 et 2010 si le fonds de roulement et les produits d'Investmaster atteignent certains niveaux. Par conséquent, les activités d'Investmaster pour 2007 ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées.

Trimestre terminé le	28 févr.
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2007
Produits	3 603 \$
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	382 \$
Résultat net par action – de base	– \$
Résultat net par action – dilué	– \$

Note 4 : Acquisition de Highstreet Partners Limited

Le 1^{er} décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »), propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc., firme-conseil en valeurs située à London, en Ontario. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF (« actions de catégorie B »). Au 29 février 2008, la société avait versé un montant en trésorerie de 41,0 M\$ et avait émis 439 191 actions de catégorie B d'une valeur de 10,8 M\$, ce qui représente environ 66,6 % du coût d'acquisition. Des paiements supplémentaires totalisant 25,9 M\$ (principal et intérêts théoriques) sont exigibles le 28 février 2009 pour une contrepartie totale minimale, y compris le coût d'acquisition, de 74,4 M\$. En outre, une contrepartie conditionnelle sera versée en 2010 si la rentabilité de Highstreet atteint certains niveaux. Pour l'heure, ce montant ne peut être déterminé.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie versée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	
Actif net acquis	
Trésorerie	354 \$
Autres actifs	3 011
Contrats de gestion	26 010
Contrats avec des clients	14 160
Écart d'acquisition	45 895
Marques de commerce	1 935
Passif à court terme	(2 955)
Impôts sur les bénéfices futurs	(14 014)
	74 396 \$
Contrepartie versée (y compris le coût d'acquisition)	
Trésorerie	20 228 \$
Émission d'actions de catégorie B (note 9)	5 672
Versements ultérieurs à la date d'acquisition (note 8)	47 896
Coût d'acquisition	600
	74 396 \$

Note 5 : Acquisition de Cypress Capital Management Limited

Le 30 juin 2004, la société a acquis toutes les actions de Cypress Capital Management Limited (« Cypress »). Au moment de l'achat, une contrepartie conditionnelle jusqu'à concurrence de 9,0 M\$ était due aux vendeurs si les produits de Cypress atteignaient certains niveaux sur la période de trois ans terminée le 30 juin 2007. La société a déterminé que ces niveaux de produits avaient été dépassés et, par conséquent, a versé la contrepartie de 9,0 M\$ pendant l'exercice 2007. Cette contrepartie comprend un versement en trésorerie de 7,8 M\$ et l'émission de 33 367 actions de catégorie B d'une valeur de 1,2 M\$. Le versement a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition au 30 juin 2007.

Note 6 : Dissolution de sociétés en commandite

Le 28 février 2007, les porteurs de parts et les conseils d'administration respectifs des sociétés en commandite (les « SC ») suivantes, soit AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Private Limited Partnership, Société en commandite 1990 du Groupe 20/20 et Société en commandite 1992 du Groupe 20/20, ont approuvé la dissolution de leur SC respective. Le 1^{er} mars 2007, dans le cadre de la dissolution de ces SC, la société a racheté le solde des frais de placement futurs payables par la société à ces SC ou a racheté les parts en circulation pour une contrepartie en espèces globale de 3,2 M\$ (2,1 M\$ déduction faite des impôts). Par suite de la dissolution, aucune distribution ne sera versée à ces SC.

Note 7 : Fiducie AGF

Comme principales activités, Fiducie AGF octroie des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement et accepte des dépôts. Les détails afférents à ces activités se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Délai de modification contractuelle des taux				
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans		
				29 févr. 2008	30 nov. 2007
Prêts hypothécaires	1 567	\$ 559 137	\$ 817 537	\$ 1 378 241	\$ 1 326 327
Marges de crédit sur valeur immobilière (MCVI)	504 591	–	–	504 591	449 151
Total des prêts immobiliers garantis	506 158	559 137	817 537	1 882 832	1 775 478
Prêts investissement	2 168 673	5 355	9 668	2 183 696	1 914 686
	2 674 831	564 492	827 205	4 066 528	3 690 164
Moins la provision pour pertes sur prêts				(18 696)	(17 137)
Plus les commissions de vente reportées et commissions d'engagement, montant net				8 405	7 334
				4 056 237	3 680 361
Moins la partie échéant dans moins de un an				(588 945)	(492 756)
				3 467 292	\$ 3 187 605
Prêts douteux inclus ci-dessus				27 386	\$ 25 821
Moins la provision spécifique pour pertes sur prêts				(1 836)	(1 860)
				25 550	\$ 23 961

a) Prêts immobiliers garantis et prêts investissement

Le tableau présente le délai de modification contractuelle des taux d'intérêt sur l'encours. Au 29 février 2008, les remboursements du capital des prêts immobiliers et des prêts investissement échéant dans moins de un an s'établissaient à 588,9 M\$ (492,8 M\$ au 30 novembre 2007).

Au 29 février 2008, le portefeuille de prêts hypothécaires de Fiducie AGF se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable, desquels 582,7 M\$ (563,5 M\$ au 30 novembre 2007) sont assurés. Le portefeuille a une durée moyenne pondérée de 2,0 ans (2,0 ans au 30 novembre 2007) et un taux de rendement moyen pondéré de 7,28 % (7,20 % au 30 novembre 2007). Les taux d'intérêt des prêts investissement sont liés au taux préférentiel. Au 29 février 2008, le taux d'intérêt moyen des MCVI et des prêts investissement correspondait à 5,80 % et à 7,07 % (6,30 % et 7,60 % respectivement au 30 novembre 2007). Les prêts hypothécaires et les MCVI sont garantis surtout par des biens immobiliers d'habitation. Les prêts investissement sont garantis par le produit du placement au moment du montage du prêt.

b) Prêts en souffrance mais non douteux

Un prêt est en souffrance lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts est arriéré. L'analyse chronologique des prêts en souffrance mais non douteux se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 29 février 2008	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total
Prêts hypothécaires	19 021 \$	8 683 \$	27 704 \$
Prêts investissement	2 897	943	3 840
Prêts-RER	1 889	1 000	2 889
MCVI à recouvrer	1 176	1 211	2 387
	24 983 \$	11 837 \$	36 820 \$

(en milliers de dollars) 30 novembre 2007	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total
Prêts hypothécaires	15 840 \$	12 297 \$	28 137 \$
Prêts investissement	1 882	580	2 462
Prêts-RER	2 796	1 260	4 056
MCVI à recouvrer	970	294	1 264
	21 488 \$	14 431 \$	35 919 \$

c) Provision pour pertes sur prêts

(en milliers de dollars)	29 févr. 2008			30 nov. 2007		
	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Variation de la provision pour pertes sur prêts						
Solde au début de la période	1 860 \$	15 277 \$	17 137 \$	1 545 \$	14 101 \$	15 646 \$
Montants radiés	(1 638)	–	(1 638)	(2 073)	–	(2 073)
Recouvrements	135	–	135	166	–	166
Réduction par suite de la titrisation de prêts-RER	–	–	–	–	–	–
Provision pour pertes sur prêts moins prime d'assurance	1 479	1 583	3 062	2 222	1 176	3 398
	1 836 \$	16 860 \$	18 696 \$	1 860 \$	15 277 \$	17 137 \$

d) Dépôts de Fiducie AGF

(en milliers de dollars)	Échéance			29 févr. 2008	30 nov. 2007
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Dépôts	7 081 \$	2 081 338 \$	2 310 960 \$	4 399 379 \$	4 099 663 \$
Moins les commissions de vente reportées				(16 103)	(16 321)
Moins la partie échéant dans moins de un an				(2 088 419)	(1 847 494)
Dépôts à long terme				2 294 857 \$	2 235 848 \$

Au 29 février 2008, les dépôts se composaient principalement de CPG avec une durée moyenne pondérée de 1,7 an (1,8 an au 30 novembre 2007) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,41 % (4,38 % au 30 novembre 2007).

e) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, Fiducie AGF a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à charte canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre mars 2008 et juillet 2012, prévoient l'échange du taux des acceptations bancaires à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Les swaps désignés comme instruments de couverture à la juste valeur sont utilisés aux fins de dépôts par Fiducie AGF aux fins de rapprochement dans le bilan et pour atténuer la volatilité du montant net des intérêts créditeurs. Au 29 février 2008, le montant nominal global des swaps s'élevait à 3,0 G\$ (2,8 G\$ au 30 novembre 2007). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait reçu Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 29 février 2008, s'élevait à 38,4 M\$ (6,7 M\$ au 30 novembre 2007).

Montant nominal du swap	Juste valeur	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
(en milliers de dollars)			
1 222 000 \$	5 652 \$	2008	3,17 % à 4,83 %
727 000	8 728	2009	3,30 % à 4,97 %
575 000	11 586	2010	3,45 % à 5,05 %
355 000	10 332	2011	3,94 % à 5,08 %
85 000	2 130	2012	4,06 % à 5,01 %

f) Sensibilité aux taux d'intérêt

Pour Fiducie AGF, l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une augmentation ou une diminution d'environ 3,1 M\$ des intérêts créditeurs nets annuels. Cette analyse de la sensibilité repose sur une variation parallèle immédiate de la courbe de rendement et suppose qu'aucune modification de taux n'a été apportée aux bilans après la date d'établissement des bilans.

Note 8 : Dette à long terme

(en milliers de dollars)	29 févr. 2008	30 nov. 2007
Facilité de crédit à terme renouvelable	259 107 \$	160 000 \$
Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet (note 4)		
28 février 2008	–	25 611
28 février 2009	24 762	24 486
	283 869	210 097
Moins la partie inscrite dans le passif à court terme	24 762	25 611
	259 107 \$	184 486 \$

a) Crédit à terme renouvelable

La société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, portant intérêt au taux préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$ (300,0 M\$ au 30 novembre 2007), auprès d'une banque à charte canadienne. Aux termes de la convention de crédit, la société peut se prévaloir du crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'acceptations bancaires. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour une période de 364 jours de la date de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2008. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2008, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, la reprise de l'échéance de six ans à compter de la fin de la période d'engagement alors en cours. Aucun remboursement du capital impayé conformément à la convention de crédit renouvelable n'est exigible durant les trois premières années du terme. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à au moins un trente-sixième du capital impayé.

Au 29 février 2008, la société avait prélevé 259,1 M\$ (160,0 M\$ en 2007) sur le montant disponible sous forme d'acceptations bancaires de un à 31 jours à un taux d'intérêt réel moyen de 4,58 % par année.

La sûreté des emprunts bancaires comprend un lien spécifique sur les frais de gestion payables par les fonds communs de placement (sous réserve des liens actuels des sociétés en commandite apparentées) pour lesquels la société agit à titre de gérant et, selon l'encours du prêt, une cession des participations d'AGF dans Société financière 20/20 et AGF International Company Limited.

b) Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet

Le 1^{er} décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet (note 4). Au 29 février 2008, un paiement de 25,9 M\$ a été versé. Le paiement comprend un montant en trésorerie de 20,8 M\$ et l'émission de 215 883 actions de catégorie B d'une valeur de 5,1 M\$. Un paiement final de 25,9 M\$, qui comprend capital et intérêts théoriques à un taux de 4,5 % par année, doit être versé aux vendeurs le 28 février 2009 et comprendra un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B.

Note 9 : Capital-actions**a) Capital-actions autorisé**

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

b) Évolution au cours des trimestres

L'évolution du capital-actions durant les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résume comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les			
	29 février 2008		28 février 2007	
	Actions	Valeur comptable	Actions	Valeur comptable
Actions de catégorie A	57 600	– \$	57 600	– \$
Actions de catégorie B				
Solde au début du trimestre	88 922 157	421 923 \$	89 171 997	403 566 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	19 156	533	25 711	662
Options sur actions exercées	72 900	3 821	136 450	2 605
Émises à l'acquisition d'une filiale (note 4)	215 883	5 116	225 116	5 672
Solde à la fin du trimestre	89 230 096	431 393 \$	89 559 274	412 505 \$

c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B

AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'au 25 février 2009. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou jusqu'à concurrence de 7 253 822 actions. Durant les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007, aucune action de catégorie B n'a été rachetée.

d) Régimes d'options sur actions

AGF offre des régimes d'options sur actions à l'intention des membres de la haute direction aux termes desquels des options sur actions visant l'achat, au total, d'un maximum de 6 544 502 actions de catégorie B (7 310 066 actions en 2007) auraient pu être attribuées au 29 février 2008. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées n'est pas moindre que le cours des actions de catégorie B immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les membres à raison de 25 % à 33 % de leur attribution par année ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résume comme suit :

	Trimestres terminés les			
	29 févr. 2008		28 févr. 2007	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions de catégorie B				
Solde au début du trimestre	4 268 765	22,50 \$	4 324 084	19,93 \$
Options attribuées	–	n.s.	–	n.s.
Options annulées	(12 167)	18,30	(14 200)	21,75
Options exercées	(72 900)	19,34	(136 450)	19,09
Solde à la fin du trimestre	4 183 698	22,57 \$	4 173 434	19,94 \$

Durant le trimestre terminé le 29 février 2008, la société n'a attribué aucune option (néant en 2007) et a comptabilisé des charges de rémunération et un surplus d'apport afférent aux options attribuées de 1,3 M\$ (1,2 M\$ en 2007).

e) Régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») et régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

Aux termes de ces régimes, les UAPR et les UALR sont émises à l'intention de certains membres de la haute direction et elles sont acquises trois ans après la date d'attribution à condition que certains critères de rendement soient atteints. À la date d'acquisition, la société rachètera la totalité des unités d'actions moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UAPR ou d'UALR, selon le cas.

L'évolution des unités d'actions durant les trimestres terminés les 29 février 2008 et 28 février 2007 se résume comme suit :

	Trimestres terminés les			
	29 févr. 2008		28 févr. 2007	
	Nombre d'unités d'actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours au début du trimestre				
Non acquises	345 257	29,65 \$	142 992	23,33 \$
Acquises	–		–	
Émises				
Répartition initiale	–		–	
Au lieu de dividendes	2 758		1 000	
Acquises	–		–	
Réglées au comptant	–		–	
Frappées d'extinction ou annulées	(4 798)		–	
En cours à la fin du trimestre	343 217		143 992	

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les charges de rémunération liées à ces unités d'actions étaient de 1,0 M\$ (0,4 M\$ en 2007). La société a conclu des swaps pour fixer les charges de rémunération de certaines UAPR et UALR. Les charges de rémunération comprennent l'incidence de l'évolution de la juste valeur des swaps détenus pour couvrir les UAPR et UALR. Au 29 février 2008, la société a couvert 303 045 unités d'actions à un coût fixe qui se situe entre 31,28 \$ et 35,07 \$.

f) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

La société a instauré un régime d'UAD en vertu duquel les administrateurs externes peuvent décider de recevoir leur rémunération par l'intermédiaire des UAD. À la cessation du mandat d'un administrateur externe, la société rachètera la totalité des UAD moyennant une somme au comptant ou d'actions égale à la valeur des actions de catégorie B à la date d'expiration pour un nombre correspondant d'UAD. Il n'y a pas de rémunération non constatée liée aux UAD des administrateurs externes, car ces UAD sont acquises immédiatement à la date d'attribution. Au 29 février 2008, 11 591 UAD (néant en 2007) étaient dues. Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les charges de rémunération liées à ces UAD étaient de 0,1 M\$ (néant en 2007).

g) Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué ainsi que le calcul du résultat par action de base et dilué tirés des activités poursuivies :

Trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Numérateur		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies du trimestre	62 659 \$	38 062 \$
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 6)	–	(2 128)
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 3)	–	382
Bénéfice net du trimestre	62 659 \$	36 316 \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	89 039 394	89 474 827
Effet dilutif des options sur actions des employés	768 112	1 165 907
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	89 807 506	90 640 734
Résultat par action		
De base tiré des activités poursuivies	0,70 \$	0,43 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	0,70 \$	0,42 \$
De base	0,70 \$	0,41 \$
Dilué	0,70 \$	0,40 \$

Note 10 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les versements d'intérêts se sont élevés à 50,7 M\$ (30,7 M\$ en 2007).

Pour le trimestre terminé le 29 février 2008, les versements d'impôts sur les bénéfices se sont élevés à 14,0 M\$ (8,5 M\$ en 2007).

Note 11 : Montant net des intérêts créditeurs de Fiducie AGF

La ventilation du montant net des intérêts créditeurs se résume comme suit :

Trimestres terminés les (en milliers de dollars)	29 févr. 2008	28 févr. 2007
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF		
Intérêts sur les prêts	66 497 \$	43 155 \$
Intérêts sur les placements	10 255	4 060
	76 752	47 215
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF		
Intérêts sur les dépôts	47 144	26 417
Autres intérêts débiteurs	6 812	3 307
	53 956	29 724
Intérêts créditeurs, montant net de Fiducie AGF	22 796 \$	17 491 \$

Note 12 : Impôts sur les bénéfices

Le 30 octobre 2007, le ministère des Finances a proposé une réduction du taux d'imposition fédéral des bénéfices des sociétés, passant de 18,5 % à 15,0 % d'ici le 1^{er} janvier 2012. Cette modification était pratiquement en vigueur en décembre 2007. Par conséquent, la société a comptabilisé une réduction de 19,5 M\$ du passif d'impôts sur les bénéfices futurs.

Note 13 : Gestion des fonds propres**Objectifs, politiques et procédures**

Les objectifs de la société à l'égard de la gestion des fonds propres sont :

- d'offrir des rendements aux actionnaires par le biais de versements de dividendes, de rachats d'actions de catégorie B et de l'utilisation raisonnable de l'effet de levier;
- d'assurer que Fiducie AGF maintient un niveau de fonds propres conforme aux exigences réglementaires du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nos fonds propres sont principalement tirés de bénéfices continus et d'actions ordinaires. Le comité de direction d'AGF est responsable de la gestion des fonds propres. Le conseil d'administration d'AGF surveille les politiques et la gestion des fonds propres de la société. AGF révisé son plan d'immobilisations quinquennal chaque année.

Les exigences à l'égard des fonds propres réglementaires de Fiducie AGF sont conformes aux lignes directrices établies par le BSIF et sont fondées sur des normes afférentes aux fonds propres pondérés du risque établies par la Banque des règlements internationaux (BRI). Depuis le 1^{er} janvier 2008, Fiducie AGF surveille ses fonds propres réglementaires selon le cadre des fonds propres réglementaires pondérés du risque (Bâle II) de BRI. En vertu des normes de BRI, Fiducie AGF doit maintenir des fonds propres de première catégorie et un ratio des fonds propres d'au moins 4 % et 8 %, respectivement. Le BSIF a déterminé que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts doivent maintenir des fonds propres de première catégorie et un ratio des fonds propres d'au moins 7 % et 10 %, respectivement. Pour le premier trimestre de l'exercice 2008, Fiducie AGF a respecté ces exigences.

Le ratio des fonds propres cible est présenté chaque année dans le plan d'immobilisations et tient compte du niveau d'actif pondéré du risque attendu et des initiatives de gestion des fonds propres prévues. Le ratio des fonds propres réglementaires est présenté chaque mois à la direction. Des rapports de suivi sur le ratio des fonds propres réglementaires sont fournis chaque trimestre au conseil d'administration de Fiducie AGF.

Les fonds propres réglementaires se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	29 févr. 2008	30 nov. 2007 ¹
Fonds propres de première catégorie		
Actions ordinaires	82 768 \$	82 768 \$
Surplus d'apport	1 019	910
Bénéfices non répartis	88 641	79 863
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	64 000	49 000
Moins la titrisation et autres	(20 684)	–
	215 744	212 541
Fonds propres de deuxième catégorie		
Débentures subordonnées	109 500	89 500
Provisions générales	16 860	15 277
Moins la titrisation et autres	(9 048)	(26 669)
	117 312	78 108
Total des fonds propres	333 056 \$	290 649 \$

¹ Information reposant sur les exigences relatives à l'adéquation des fonds propres en vigueur à cette date.

Note 14 : Gestion des risques

Les politiques et procédures à l'égard de la gestion des risques de crédit, de marché et d'illiquidité de la société sont présentées à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion du présent rapport intermédiaire, qui fait partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Note 15 : Informations sectorielles

La société a trois secteurs d'exploitation isolables : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent divers produits et services. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et le placement des produits d'investissement d'AGF. La Compagnie de Fiducie AGF offre une vaste gamme de services de fiducie, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis, les prêts investissement et les MCVI. Les résultats de S&WHL ont été inclus dans le secteur Autres.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables présenté dans les états financiers annuels de 2007 d'AGF.

(en milliers de dollars) Trimestre terminé le 29 février 2008	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres	Total
Produits	165 228 \$	27 310 \$	1 808 \$	194 346 \$
Frais d'exploitation	90 423	14 385	–	104 808
Amortissement et autres	29 415	452	3 022	32 889
Bénéfice sectoriel (perte) tiré des activités poursuivies avant impôts	45 390 \$	12 473 \$	(1 214) \$	56 649 \$
Total de l'actif	1 329 913 \$	4 913 904 \$	– \$	6 243 817 \$

(en milliers de dollars) Trimestre terminé le 28 février 2007	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres	Total
Produits	156 482 \$	19 268 \$	1 280 \$	177 030 \$
Frais d'exploitation	85 513	11 153	–	96 666
Amortissement et autres	29 994	305	1 047	31 346
Bénéfice sectoriel tiré des activités poursuivies avant impôts	40 975 \$	7 810 \$	233 \$	49 018 \$
Total de l'actif	1 268 450 \$	3 110 226 \$	– \$	4 378 676 \$